

N°30 **AVRIL 2014**

LES DOSSIERS FNAU



LA CRISE, L'INDUSTRIE ET LES TERRITOIRES



ÉDITORIAL

La désindustrialisation au prisme des territoires

Ces dernières années, l'industrie est revenue au cœur du débat économique national. Des « états généraux de l'industrie » ont été organisés en 2009-2010, un « ministère du redressement productif » a été créé en mai 2012. Les perspectives d'une économie post industrielle ou d'une « France sans usines » suscitent désormais beaucoup plus d'inquiétude que d'espoirs. Les fermetures de sites industriels et leurs conséquences sociales, la comparaison avec la réussite industrielle allemande ou les possibilités de nouvelles filières industrielles alimentent l'actualité médiatique et les débats économiques et politiques.

C'est pourquoi, après le document *L'emploi local face à la crise : un révélateur de divergences territoriales* publié en mars 2011, le club ÉcoFNAU s'est intéressé en 2013 à l'industrie dans les territoires et notamment au diagnostic des évolutions de l'industrie sur les économies locales. Il a engagé une étude sur ce thème, initiée par une journée d'échanges du club qui s'est tenue à l'agence d'urbanisme de Nancy.

Le club ÉcoFNAU s'est appuyé sur les données fournies par l'ACOSS, l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale, qui portent sur l'emploi salarié privé en 88 postes et par zone d'emploi sur la période fin 2008-fin 2012.

Ce dossier FNAU a pour objectif de mieux cerner la contribution des territoires à l'industrie, les conséquences locales des pertes d'emplois industriels et le rôle que peuvent jouer les territoires dans la ré industrialisation.

Ce travail a été mené en particulier par neuf agences d'urbanisme et a été enrichi par les échanges avec André Gauron du LASAIRE, que les auteurs remercient pour sa contribution constructive.

BRIGITTE BARIOL-MATHAIS
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE LA FNAU

SOMMAIRE

UNE DÉSINDUSTRIALISATION QUI INTERPELLE	3
L'industrie : un secteur majeur mais fragilisé	3
Une crise qui ne touche pas que l'industrie	5
Peu de secteurs industriels échappent à la perte d'emplois	5
UNE INDUSTRIE FRANÇAISE TRÈS DÉCENTRALISÉE ..	7
Rhône-Alpes au même niveau que l'Île-de-France	7
Métropoles et villes moyennes : principaux pôles industriels	7
Les deux tiers des emplois industriels localisés hors des « métropoles »	8
Un variable de l'industrie très variable d'un territoire à l'autre	8
CRISE ET INDUSTRIE DANS LES TERRITOIRES : UNE FORTE LOGIQUE SECTORIELLE	10
Un effet structurel significatif dans les trois quarts des zones d'emploi	10
Les principaux secteurs manufacturiers : géographie de l'évolution	12
AVEC LA CRISE, LA FRANCE INDUSTRIELLE COUPÉE EN DEUX	15
Peu de zones échappent à la baisse de l'emploi industriel	15
Le quadrant Nord-Est très fortement touché	16
En moyenne, un impact plus fort sur les petits bassins industriels	17
L'évolution de l'industrie dans les 10 territoires étudiés	18
UNE « COMPENSATION » TRÈS INÉGALE PAR LES AUTRES SECTEURS ÉCONOMIQUES	19
Pour 10 emplois industriels perdus, 4 emplois supprimés dans les autres secteurs	19
Les emplois non industriels se maintiennent	19
Des créations d'emploi très polarisées dans l'informatique, le tertiaire qualifié ou le commerce de détail	20
Dans 10 zones d'emploi, les secteurs tertiaires porteurs compensent les pertes d'emplois industriels	22
CONCLUSION : LE RÔLE CLEF DES TERRITOIRES DANS LA NOUVELLE (R)ÉVOLUTION INDUSTRIELLE	23

UNE DÉSINDUSTRIALISATION QUI INTERPELLE

Bien que le rôle de l'industrie reste moteur pour la Recherche-Développement, les exportations et la compétitivité, l'industrie française est fortement touchée par la crise et la plupart des secteurs industriels perdent des emplois.

L'INDUSTRIE : UN SECTEUR MAJEUR MAIS FRAGILISÉ

● L'INDUSTRIE : UN RÔLE MAJEUR DANS L'ÉCONOMIE

Dans les années 1980 et 1990, la diminution de l'emploi industriel était presque perçue comme une évolution « naturelle » de l'économie. À l'instar de l'agriculture dans les périodes précédentes, le secteur industriel perdait des emplois sous l'effet des gains de productivité. Le secteur tertiaire prenait logiquement la place du secteur industriel. En 2000, la « nouvelle économie » et les entreprises « sans usine » étaient le signe d'économies modernes et technologiquement avancées. Toutefois, au cours des dix dernières années, le phénomène de désindustrialisation a suscité beaucoup plus d'inquiétude. La mutation vers la « nouvelle économie » et l'économie dite « post-industrielle », n'a alors plus été seulement vue comme un horizon positif et/ou incontournable pour les économies occidentales et en particulier l'économie française, mais aussi comme une source de difficultés économiques, voire de déclin.

En effet, par rapport aux services, l'industrie conserve un rôle particulier et son affaiblissement est porteur d'inconvénients majeurs pour l'économie française.

- L'industrie assure l'essentiel de la recherche et de l'innovation et reste le principal moteur des gains de productivité.
- L'industrie joue aussi un rôle majeur dans les exportations et permet de drainer des revenus extérieurs vers l'économie nationale. Les services ne constituent aujourd'hui qu'une faible part des échanges internationaux.
- Elle fournit des niveaux de salaires plus élevés que les services (salaire net moyen annuel en équivalent temps plein (ETP) de 26 235 € en 2010 contre 22 352 € dans le commerce et 25 032 € dans les services) ainsi que des emplois plus souvent à temps plein.
- Elle exerce un effet d'entraînement particulier sur les autres branches de l'économie. Ainsi, en 2007, elle « tire » environ la moitié de la production du secteur de l'énergie, de l'eau et du traitement des déchets et la moitié de la production de la recherche-développement (calcul EcoFNAU à partir des comptes nationaux).

● UNE PERTE DE 30 % DES EMPLOIS EN 23 ANS

Depuis 1990, l'industrie a perdu 30 % de ses effectifs en France. Elle est proche aujourd'hui de 3 millions d'emplois alors qu'elle atteignait 4,5 millions en 1990 (figure 1). En

FIGURE 1 : Évolution de l'emploi dans l'industrie depuis 1990 (en milliers)

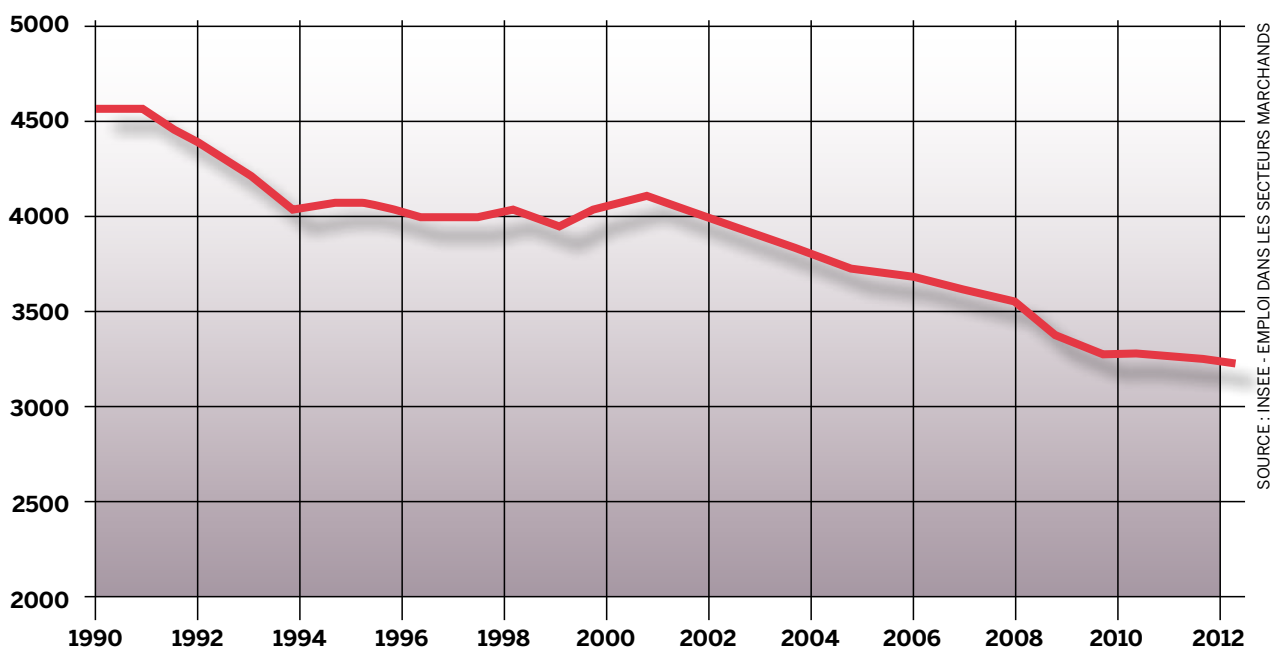
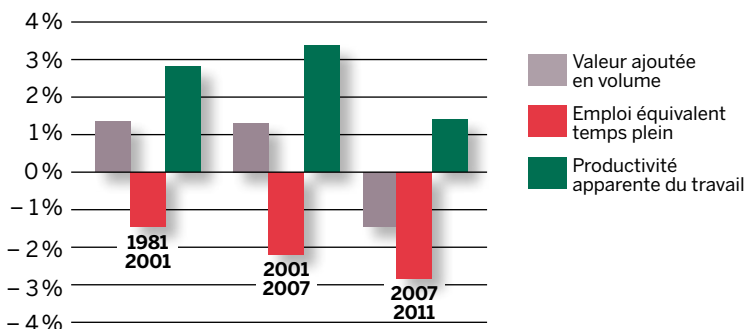


FIGURE 2 : Taux d'évolution annuel de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité du travail dans l'industrie manufacturière



La valeur ajoutée industrielle est en 2011 quasiment à son niveau de 2001 tandis que l'emploi a baissé significativement (-21 %) et la productivité s'est accrue de 30 %.

FIGURE 3 : Valeur ajoutée, emploi et productivité du travail dans l'industrie manufacturière (Indice = 100 en 2001)

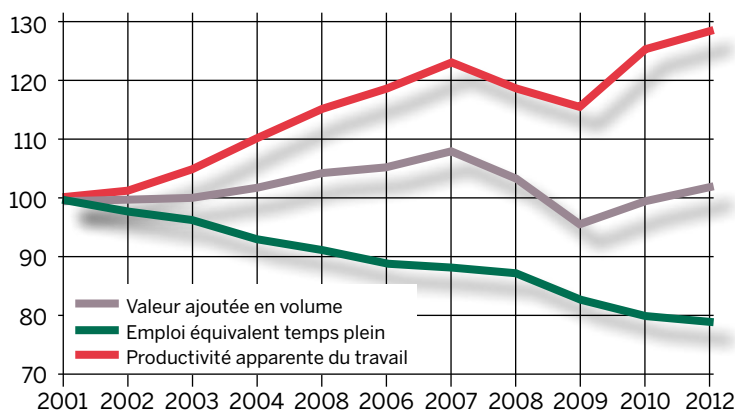
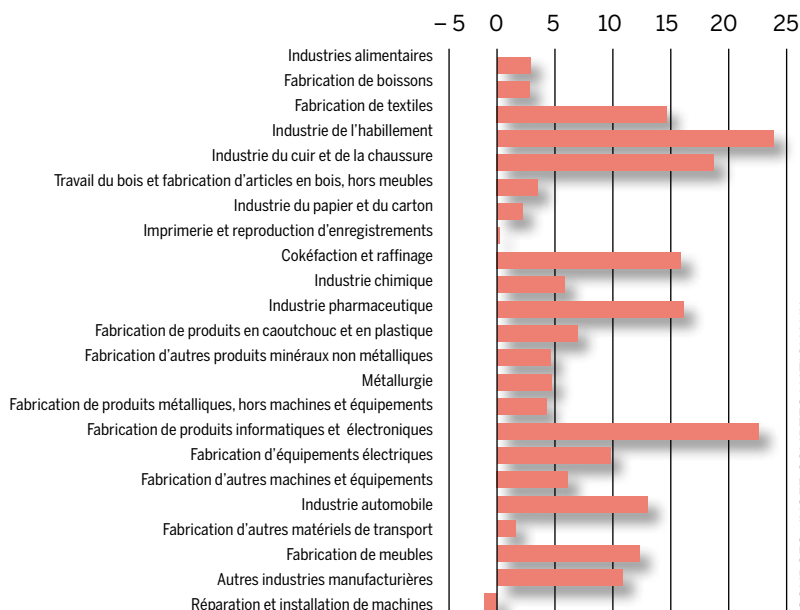


FIGURE 4 : Variation de 2001 à 2011 de la part des importations dans l'offre en volume par produit (en points de %)



SOURCES : INSEE COMPTES NATIONAUX

23 ans, l'industrie est passée de 32,7 % des emplois salariés des secteurs marchands (hors agriculture) en 1990 à seulement 20,2 % en septembre 2013. On peut rajouter à ce volume d'emplois le nombre d'intérimaires employés dans l'industrie soit 224 000 en 2013.

Une partie de la diminution de l'emploi industriel provient de l'externalisation de certaines fonctions vers des entreprises tertiaires. Ce mouvement était significatif surtout dans les années 1980 et 1990. Il est nettement moins fort dans les années 2000. Les gains de productivité et la concurrence internationale sont désormais les principaux facteurs de baisse de l'emploi (source étude du Trésor, juin 2010). L'externalisation ne permet donc que d'atténuer légèrement le phénomène de désindustrialisation.

De même, le recours à l'intérim (classé dans les emplois de service) à la place d'emplois internes à l'industrie ne constitue pas une explication de la baisse des emplois industriels. En effet, le nombre d'intérimaires utilisés dans l'industrie est passé de 304 000 début 2010 à 224 400 début 2013.

● UNE VALEUR AJOUTÉE STABLE ET UNE PRODUCTIVITÉ EN FORTE HAUSSE

Jusqu'en 2007, la valeur ajoutée industrielle continue à progresser alors que l'emploi est en diminution (figure 3). La déconnexion entre valeur ajoutée et emploi s'accroît, traduisant une accélération des gains de productivité. En 2008 et 2009, on enregistre une baisse exceptionnelle de la valeur ajoutée industrielle.

En 2011, la part de l'industrie dans la valeur ajoutée est de 12,5 % ce qui situe la France à la 15^e place des 17 pays de la zone euro (selon le rapport Gallois).

● LA DÉGRADATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DE NOMBREUX SECTEURS INDUSTRIELS

Au-delà des questions d'emploi et de valeur ajoutée, on assiste au cours de la dernière décennie à une dégradation de la balance commerciale industrielle en France. Selon le rapport Gallois, la balance commerciale hors énergie était de +25,5 milliards d'euros en 2002, elle est de -25,4 milliards d'euros en 2011. La progression des importations dans l'offre de produits en France est impressionnante en particulier pour l'habillement, les produits informatiques ou l'industrie pharmaceutique.

● DES FACTEURS DE FRAGILITÉ

Les débats sur la désindustrialisation en France soulignent un certain nombre de faiblesses de l'industrie nationale notamment par rapport à l'Allemagne. On peut citer :

- le lien insuffisant entre recherche et innovation (même si à secteur constant la France ne souffre pas d'un déficit de R et D),
- une culture de l'innovation trop tirée par la technologie et pas assez par le marché,
- un manque d'entreprises de taille intermédiaire (de 250 salariés minimum),
- un décalage entre le coût du travail et la spécialisation industrielle française plutôt axée sur des segments à faible valeur ajoutée (à l'exception de quelques secteurs high-tech),
- un dialogue social insuffisant,
- des relations difficiles entre donneurs d'ordre et fournisseurs,
- une image défavorable de l'industrie et des formations techniques qui n'attirent pas les jeunes et les salariés,

- un accès difficile au financement (marges faibles et financement bancaire peu aisé),
- une fiscalité peu lisible,
- le niveau actuel de l'euro (toutefois identique pour les industries allemandes),
- l'accentuation de la concurrence des pays du Sud même sur les secteurs à haute valeur ajoutée.

La montée en gamme des productions industrielles françaises est souvent considérée comme incontournable pour le retour d'un développement industriel porteur de performances à l'exportation.

UNE CRISE QUI NE TOUCHE PAS QUE L'INDUSTRIE

Au cours des 23 dernières années, l'emploi industriel a diminué en moyenne de 1,5 % par an.

Entre 2008 et 2013, la baisse de l'emploi s'accroît dans l'industrie, mais cette tendance est encore plus forte dans la construction (figure 6). L'écart entre les deux périodes est de -57 000 emplois par an pour la construction contre -31 000 par an pour l'industrie. Le transport logistique subit un choc en volume aussi important que l'industrie (-30 000 par an).

L'industrie est cependant le seul secteur qui perd des emplois au cours des trois périodes. La construction perd des emplois dans les années 1990 puis de 2008 à 2013. Elle a été en revanche fortement créatrice d'emplois de 2000 à 2008. Le transport logistique, créateur d'emplois sur les deux premières périodes, perd des emplois ensuite. Construction et logistique compensaient arithmétiquement les pertes d'emplois industrielles de 2000 à 2008. Les quatre secteurs tertiaires représentés sur la figure 6 (commerce de détail, conseil et ingénierie, informatique et hôtels-restaurants) ont été fortement créateurs d'emplois jusqu'en 2008. Le commerce de détail est fortement touché par la crise. Seule l'informatique conserve son niveau de croissance.

PEU DE SECTEURS INDUSTRIELS ÉCHAPPENT À LA PERTE D'EMPLOIS

● L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE : 16 % DES EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS

Fin 2012, selon l'ACOSS, on compte 2,8 millions d'emplois salariés dans l'industrie manufacturière en France et 3,2 millions dans l'industrie au sens large, c'est à dire en intégrant les secteurs de l'énergie, de l'eau et des déchets. L'industrie manufacturière représente 15,9 % des emplois salariés, l'industrie au sens large 17,8 %.

En termes d'emplois, les secteurs industriels les plus importants (400 000 emplois salariés et plus) sont les industries alimentaires et la métallurgie/fabrication de produits métalliques (figure 7). Ils sont suivis de l'industrie automobile, la fabrication de produits en caoutchouc et plastique et la fabrication de machines et équipements.

● UN SEUL SECTEUR INDUSTRIEL CRÉATEUR D'EMPLOIS DE 2008 À 2012

De 2008 à 2012, l'emploi industriel a baissé en France de 9,1 % soit une perte nette de 284 000 emplois salariés en 4 ans. Un seul secteur industriel (la fabrication d'autres matériels de transport qui comprend notamment l'aéro-

FIGURE 6 : Évolution en moyenne annuelle de l'emploi en France pour quelques grands secteurs (en milliers)

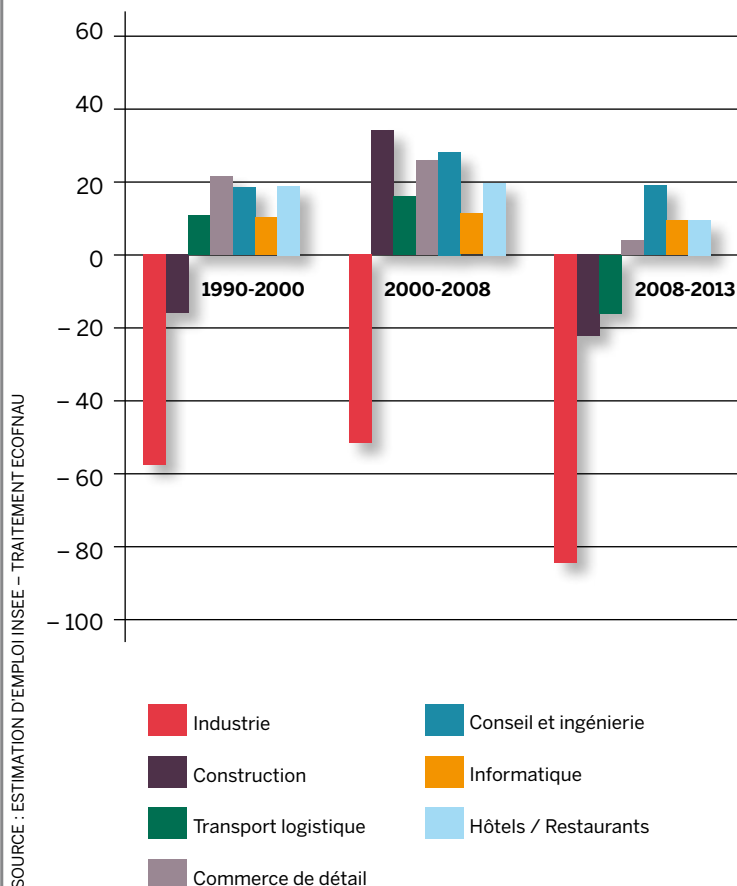


FIGURE 7 : L'emploi salarié privé dans l'industrie

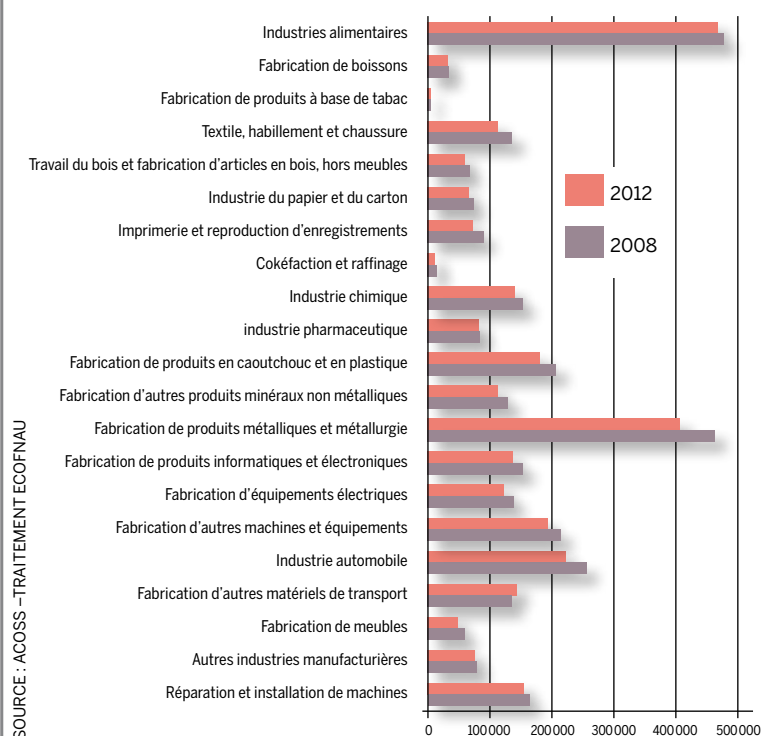


FIGURE 8 : Évolution de l'emploi salarié privé dans les secteurs industriels 2008-2012

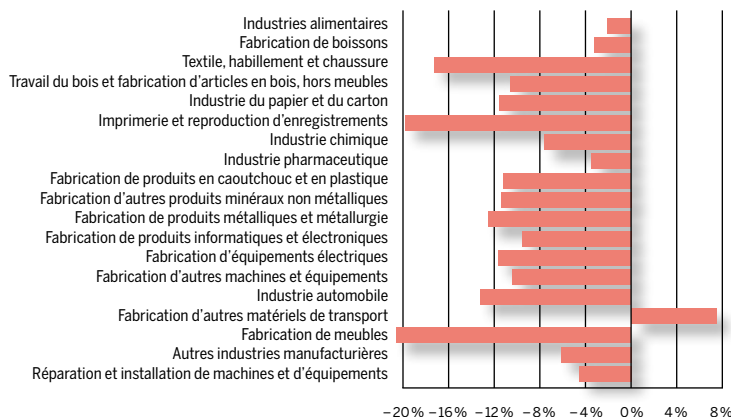
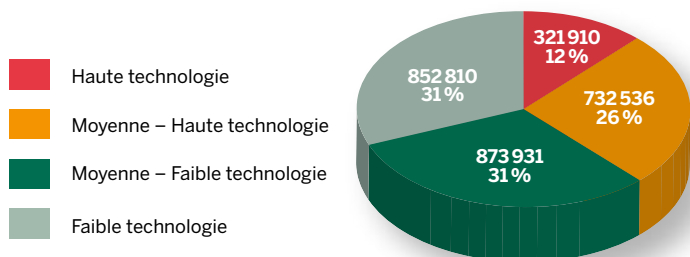


FIGURE 9 : Emplois salariés de l'industrie manufacturière en France métropolitaine en 2012 par niveau de technologie



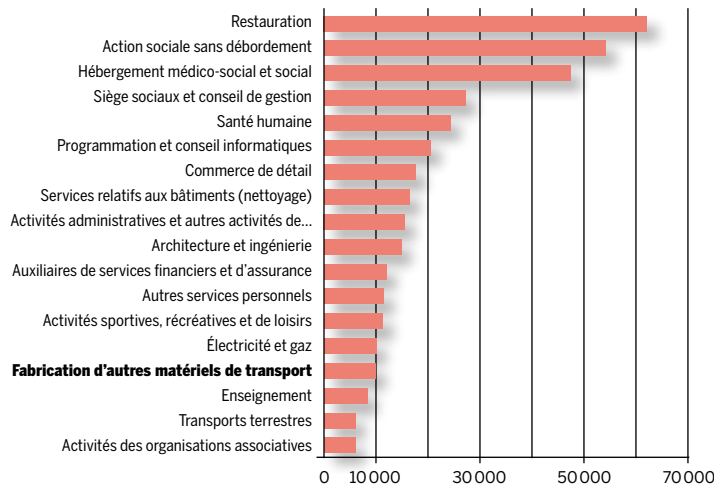
SECTEURS DE HAUTE TECHNOLOGIE (définition OCDE reprise par Eurostat)

- Industrie pharmaceutique
- Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
- Construction aéronautique et spatiale

SECTEURS DE MOYENNE-HAUTE TECHNOLOGIE

- Industrie chimique
- Fabrication d'armes et de munitions
- Fabrication d'équipements électriques
- Fabrication de machines et équipements
- Industrie automobile
- Autres matériels de transport (constructions navale et ferroviaire)
- Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire

FIGURE 10 : Les 18 secteurs créateurs d'emploi de 2008 à 2012



nautique et la construction navale) connaît des hausses d'emplois sur la période : +9920 soit +7,4 % (figure 8). Des baisses modérées (en deçà de -4 %) sont enregistrées dans les industries alimentaire et pharmaceutique. L'emploi dans l'industrie chimique (-7,7 %) baisse aussi à un rythme plus faible que la moyenne. Les trois secteurs qui résistent le mieux à la crise sont aussi les principaux secteurs importateurs : aéronautique, agro-alimentaire, industrie pharmaceutique.

Les secteurs industriels les plus touchés de 2008 à 2012 (baisses au-delà de -12 %) sont :

- la fabrication de meubles,
- l'industrie automobile,
- les produits métalliques et la métallurgie,
- l'imprimerie,
- le textile, l'habillement et la chaussure.

UNE MEILLEURE RÉSISTANCE DE L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE DE HAUTE TECHNOLOGIE

Selon la classification de l'OCDE, l'industrie de haute technologie représente 12 % des emplois salariés de l'industrie manufacturière. Elle est concentrée géographiquement puisque 60,7% de l'emploi de ce secteur se situe dans les 20 premières zones d'emplois contre 29 % à 43 % pour les autres segments de l'industrie. En France, le moyen-haut et le haut niveau de technologie ne représentent, cumulés, que 38% de l'emploi industriel (figure 9). Ceci constitue une faiblesse dans la compétition industrielle mondiale. En effet, l'atout des pays industrialisés est d'offrir des produits à haut niveau de technologie pour résister à la concurrence des pays à bas salaires. La différence principale avec l'Allemagne provient du faible poids du moyen-haut de gamme en France et non du poids de la haute technologie.

L'emploi dans l'industrie de haute technologie résiste mieux que les autres segments de l'industrie. Toutefois, les différents sous-secteurs connaissent des trajectoires diverses. Le secteur aéronautique et naval est en croissance (+11,7 %) et le secteur pharmaceutique baisse légèrement (-3,4 %). La fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques connaît en revanche une forte baisse.

2008-2012 : UN SEUL SECTEUR INDUSTRIEL PARMIS LES SECTEURS CRÉATEURS D'EMPLOIS

De 2008 à 2012, parmi les 18 premiers secteurs créateurs d'emplois figure un seul secteur industriel. Il s'agit de la fabrication d'autre matériel de transport qui se situe au 15^e rang avec 10 000 emplois supplémentaires (figure 10).

Trois secteurs d'activités ont été fortement créateurs d'emplois (plus de 40 000 emplois supplémentaires) dans cette période de crise. Il s'agit de la restauration, de l'action sociale sans hébergement et de l'hébergement social.

SOURCES : ACCOSS - TRAITEMENT ÉCOFINAU

UNE INDUSTRIE FRANÇAISE TRÈS DÉCENTRALISÉE

L'industrie est un secteur beaucoup moins polarisé que le commerce, le tertiaire qualifié ou les services informatiques. Elle se répartit sur la quasi-totalité du territoire national et en particulier dans une centaine de zones d'emploi : pôles urbains, métropolitains et pôles urbains intermédiaires.

RHÔNE-ALPES AU MÊME NIVEAU QUE L'ÎLE-DE-FRANCE

L'Île-de-France et Rhône-Alpes sont les deux premières régions industrielles françaises. Elles concentrent respectivement 13,5% et 13% de l'emploi industriel national. Ainsi l'Île-de-France est nettement sous-représentée sachant que son poids dans l'emploi total en France est de 25,5%. En revanche, Rhône-Alpes a un poids industriel supérieur à celui dans l'emploi total en France, qui est de 10,5%. Les zones d'emploi de Lyon, Grenoble et Saint-Étienne figurent parmi les dix premières zones industrielles françaises.

Toutefois, l'Île-de-France et Rhône-Alpes ne représentent que 26,5% de l'emploi industriel en France. D'autres régions ont un poids industriel important : les Pays de Loire (7,9% du total), le Nord-Pas-de-Calais (6,5 %) et la Bretagne (5,2 %). L'Est, constitué des régions Alsace, Franche-Comté et Lorraine, concentre également 11,1% des emplois industriels. Pour affiner ce premier regard régional, on privilégie par la suite les zones d'emploi, territoires bien plus petits que les régions, où la grande majorité des personnes à la fois résident et travaillent. Au nombre de 321, elles offrent un maillage du territoire très détaillé.

MÉTROPOLES ET VILLES MOYENNES : PRINCIPAUX PÔLES INDUSTRIELS

26 zones d'emploi comptent plus de 20 000 emplois salariés industriels en 2012 (figure 12). On y retrouve la plupart des zones d'emploi des grandes villes françaises (à l'exception de quelques grandes villes du Sud comme Montpellier ou Nice) et une petite dizaine de territoires de villes moyennes (Belfort-Montbéliard, Valenciennes, Cholet). Elles concentrent 1,092 millions d'emplois industriels soit 39 % du total.

8 des 26 premières zones d'emploi industrielles ne figurent pas parmi les 26 plus grandes zones d'emploi tous secteurs d'activités confondus :

- Cholet (seulement 64^e zone d'emploi tous secteurs confondus),
- Valenciennes (44^e rang),
- Belfort-Montbéliard (40^e rang),
- Le Mans (37^e rang),
- Le Havre (33^e rang),
- Angers (31^e rang),
- Mulhouse (30^e rang),
- Valence (29^e rang).

FIGURE 11 : L'emploi industriel fin 2012 par zone d'emploi

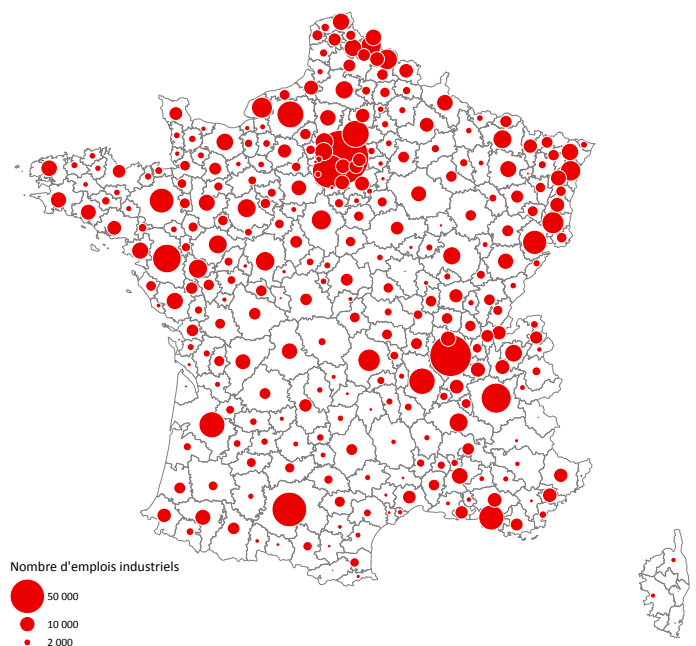
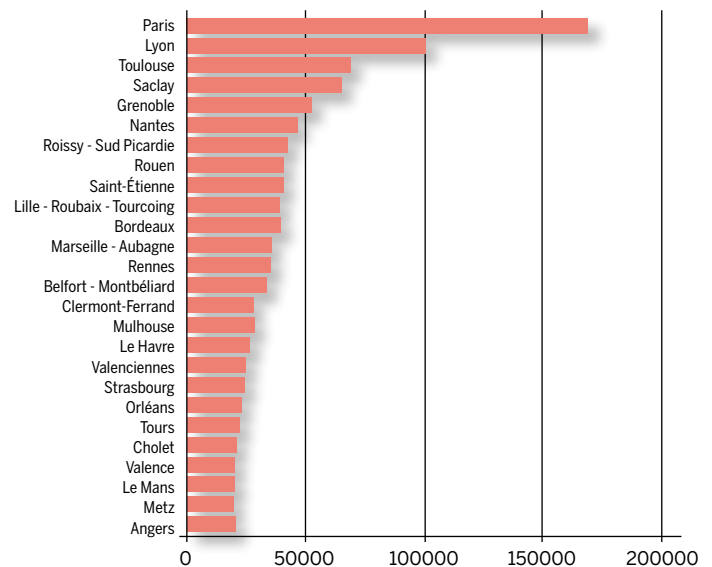
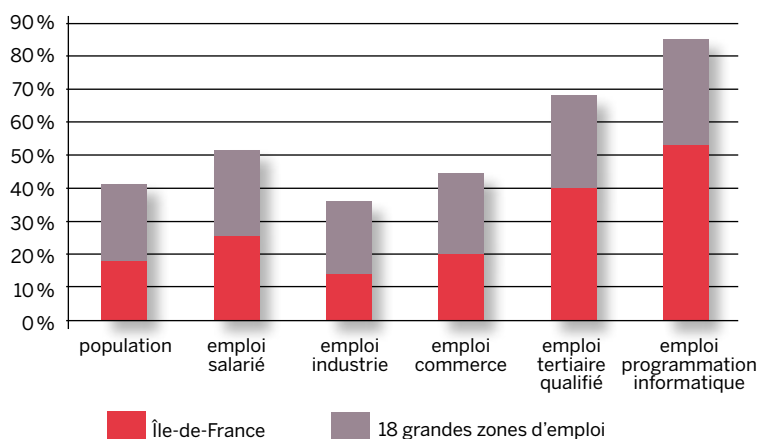
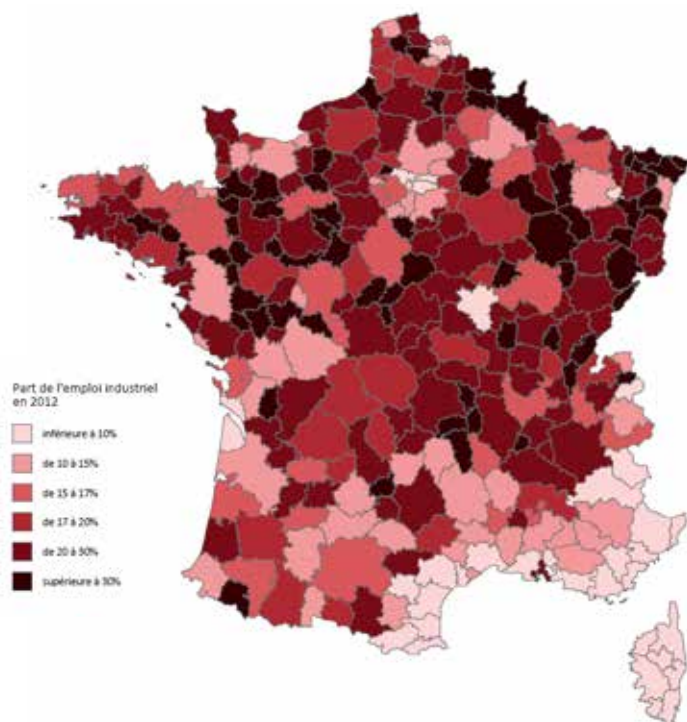
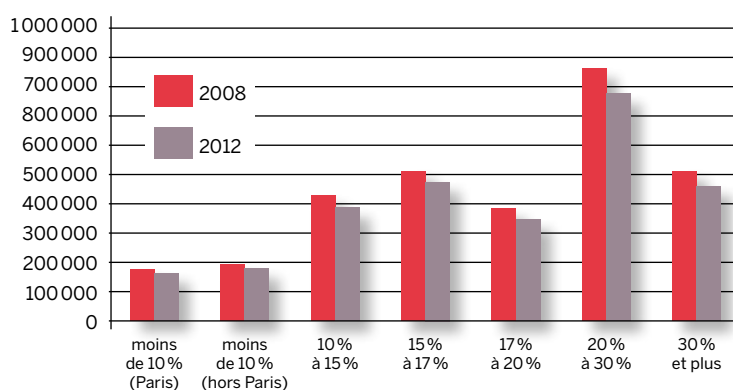


FIGURE 12 : Les 26 zones d'emploi avec plus de 20 000 emplois salariés dans l'industrie en 2012



SOURCES : ACROSS - TRAITEMENT ECOFNAU

NB : la quasi-totalité de ces principaux pôles industriels sont des territoires couverts par les agences d'urbanisme

FIGURE 13 : Poids de l'Île-de-France et des 18 zones d'emploi de province les plus peuplées dans l'emploi total en France en 2012**FIGURE 14 : Part de l'emploi industriel par zone d'emploi de France métropolitaine en 2012****FIGURE 15 : Nombre d'emplois industriels selon le degré d'industrialisation des zones d'emploi**

Exemple de lecture : les territoires dont l'emploi est industriel à plus de 30 % représentent 465 000 emplois industriels en 2012

À l'inverse, les zones d'emploi d'Orly, Montpellier, Nice, Nancy, Toulon, Cannes-Antibes, Dijon et Caen appartiennent aux premières zones d'emploi pour le nombre d'emplois salariés, mais ne sont pas des « grands pôles industriels » au sens ici de plus de 20 000 emplois industriels. Les zones de Caen (18 000 emplois salariés dans l'industrie) et Dijon (19 000) sont toutefois très proches du seuil retenu.

LES DEUX TIERS DES EMPLOIS INDUSTRIELS LOCALISÉS HORS DES « MÉTROPOLIS »

Le tissu industriel français est bien réparti sur l'ensemble du territoire. 107 zones d'emploi comptent au moins 8 000 emplois industriels en 2012. Elles regroupent 75 % des effectifs salariés de l'industrie manufacturière française. L'Île-de-France et les 18 zones d'emploi de province les plus peuplées (plus de 500 000 habitants) représentent seulement 36 % de l'emploi salarié industriel alors qu'elles concentrent la moitié de l'emploi salarié privé tous secteurs confondus. Les deux tiers de l'emploi industriel français sont donc localisés hors des « métropoles » au sens large. Le poids de ces 19 territoires « métropolitains » est beaucoup plus élevé (plus de 65 % du total des emplois) dans le secteur tertiaire qualifié, ou la programmation informatique (figure 13). Une des caractéristiques de l'industrie française est son caractère « décentralisé ». Sur la période 1982-2010, la concentration relative de l'emploi industriel en Île-de-France et dans les plus grandes zones d'emploi françaises a au final peu évolué. Si on prend en compte les emplois des fonctions de fabrication (utilisés ici comme une approximation de l'emploi industriel), le poids des plus grandes zones d'emplois est de 42,1 % aujourd'hui contre 43,9 % en 1982.

UN POIDS DE L'INDUSTRIE TRÈS VARIABLE D'UN TERRITOIRE À L'AUTRE

● LE POIDS DE L'INDUSTRIE : DE 5 % À 50 % DE L'EMPLOI SELON LES TERRITOIRES

La carte du degré d'industrialisation des territoires (en pourcentage de l'emploi total, figure 14) met en évidence 65 bassins d'emploi où l'industrie a une part très élevée (plus de 30 %) des emplois. Ces bassins se situent dans le Nord (Béthune, Lens, Maubeuge, Charleville-Mézières) et l'Est (Vitry-le-François, Commercy, Haguenau, Montbéliard) mais également dans l'Ouest de la France (Châteaubriant, Ancenis, Cholet, Bressuire, Pontivy, Fougères, Vitré) ou le Centre (Gien, Vierzon). Ils sont plus rares en Rhône-Alpes (Oyonnax, Vallée de l'Arve), Auvergne (Thiers) et dans le Sud (Oloron-Sainte Marie, Figeac).

Ces bassins très industriels représentent seulement 465 000 emplois industriels soit 16,5 % du total de l'industrie nationale. Contrairement à une autre idée répandue, l'industrie française n'est pas concentrée dans les petits territoires, mais se répartit sur l'ensemble du territoire national.

● L'INDUSTRIE DANS LES DIX TERRITOIRES ÉTUDIÉS (ZONES D'EMPLOI)

	NOMBRE D'EMPLOIS INDUSTRIELS FIN 2012	PART DES EMPLOIS INDUSTRIELS DANS LE TOTAL	PRINCIPAUX SECTEURS INDUSTRIELS	GRANDS EMPLOYEURS
LYON	100 029	15,3 %	Produits métalliques Chimie Pharmacie Automobile alimentaire	Renault Trucks, Sanofi Pasteur, Rhodia, bioMérieux et Merial
NANTES	47 095	14,2 %	Indus alimentaires Pds métalliques	Airbus, DCNS, Tipiak, Arcelor Mittal, United Biscuits
LILLE- ROUBAIX TOURCOING	39 500	9,9 %	Alimentaire textile	Nydel distribution, Luxaflex, Dickson constant, Lutti, Bonduelle, Lesaffre
MARSEILLE	36 406	9,6 %	Aéronautique Alimentaire Chimie-pétrochimie Micro-électronique	Eurocopter Airbus Ricard, Heineken, Saint Louis
CLERMONT- FERRAND	29 024	20,6 %	caoutchouc, pharmacie, métallurgie, industries alimentaires	Michelin, Limagrain, Aubert et Duval, Constellium, MSD
BELFORT- MONTBÉLIARD	33 700	35,8 %	Automobile, industrie mécanique, plasturgie, chimie	PSA, Alstom, General Electric
MULHOUSE	27 895	23,3 %	Automobile	PSA, Faurecia, Clemessy Solvay, Millenium, PPC, Dupont (chimie)
NANCY	16 776	12,5 %	Alimentaires Métallurgie Pds électriques	Saint Gobain PAM
LORIENT	14 703	22,6 %	Industries alimentaires Construction navale Mécanique	DCNS Cité marine Fonderie de Bretagne
SAINT NAZAIRE	17 163	23,8 %	Aéronautique Construction navale Agroalimentaire Fabrication de moteurs	Airbus, STX, Aérolia Laiterie Saint Père, Candia

FOCUS**LES AGENCES D'URBANISME SONT PRÉSENTES SUR DES TERRITOIRES AYANT UN POIDS IMPORTANT DE L'INDUSTRIE**

Pourcentage d'emplois industriels dans les emplois salariés privés :

- **Supérieur à 30 %** : Belfort-Montbéliard, Le Creusot, Maubeuge, Saint-Omer et Béthune
- **De 20 % à 30 %** : Beauvais, Compiègne, Amiens, Dunkerque, Saint-Etienne, Mulhouse, Besançon, Clermont-Ferrand, Grenoble, Le Havre, Saint-Nazaire, Lorient et Quimper
- **De 17 % à 20 %** : Orléans, Mantes-la-Jolie, Boulogne-sur-Mer, Rouen et Angers

Dans les zones d'emploi concernées par les agences d'urbanisme, les pourcentages les plus faibles (moins de 10 %) sont enregistrés pour les zones d'emploi de Nice, Toulon, Aix en Provence, Nîmes, Perpignan et Paris.

NB : en moyenne : 16 % des emplois en 2012



Usine du groupe Aperam, Pont de Roide, au sud de Montbéliard.

CRISE ET INDUSTRIE DANS LES TERRITOIRES : UNE FORTE LOGIQUE SECTORIELLE

De 2008 à 2012, les territoires subissent des pertes d'emplois industriels selon la structure sectorielle de leur industrie. Les effets purement locaux sont rares.

UN EFFET STRUCTUREL SIGNIFICATIF DANS LES TROIS QUARTS DES ZONES D'EMPLOI

Les évolutions de l'emploi industriel, très différentes d'une zone d'emploi à l'autre, peuvent se décomposer en trois effets :

- un effet national pour l'ensemble de l'industrie, lié aux conditions macroéconomiques et commun à toutes les zones,
- un effet structurel qui détermine dans quelle mesure l'évolution de l'emploi salarié dans la zone reflète les évolutions sectorielles observées au niveau national,
- un effet géographique qui détermine dans quelle mesure les secteurs manufacturiers de la zone d'emploi se comportent globalement mieux ou moins bien qu'au niveau national. Cet effet d'appartenance à un territoire peut donc les favoriser ou les pénaliser. Il traduit le pouvoir d'entraînement de secteurs dominants d'une zone sur les autres secteurs industriels du territoire ou bien les gains ou pertes d'attractivité industrielle d'une zone d'emploi, qui induisent des investissements accrus ou réduits sur son territoire et de ce fait de meilleures ou de moindres performances en termes d'emplois.

L'effet structurel est significatif (positif ou négatif) dans les trois quarts des principales zones d'emploi industrielles (88 zones sur les 120 ayant plus de 8000 salariés dans l'industrie manufacturière en 2008, figure 16). Pour la moitié de ces territoires, situés essentiellement en Rhône-Alpes et dans le quadrant nord-est du pays, la structure industrielle pèse sur l'évolution de l'emploi salarié de 2008 à 2012, dont elle accentue le recul. L'effet maximal est de 3,3 points de baisse dans la zone de Vesoul. Le quart restant des zones, concentré en Bretagne, en Île-de-France et dans le Sud, bénéficie au contraire d'un positionnement structurel de l'industrie, qui atténue la baisse de l'emploi salarié manufacturier durant la crise. Cet effet positif atteint jusqu'à 6,8 points dans la zone de Toulouse.

● UN EFFET GÉOGRAPHIQUE DANS SEULEMENT 23 ZONES D'EMPLOI

En revanche, seulement 23 des principales zones d'emploi industrielles sont concernées par un effet géographique (figure 17). Il est positif pour 10 d'entre elles (Tou-

louse, Nice, Cholet, La-Roche-sur-Yon, Cherbourg, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Annecy, Chaumont-Langres, Saclay). Cet effet est négatif pour 13 zones d'emploi situées en Picardie (Compiègne et Roissy-Sud-Picardie), en Champagne-Ardenne (Reims, Charleville-Mézières et Troyes), en Lorraine (Thionville, Epinal et Remiremont), en Nord-Pas-de-Calais (Roubaix-Tourcoing et Lens-Hénin), dans la région Centre (Orléans et Bourges) ainsi qu'en Île-de-France (Orly). Par rapport à l'effet sectoriel, l'effet géographique est à la fois plus rare et plus intense. Ainsi, à Cherbourg-Octeville, la dynamique locale soutient l'évolution de l'emploi industriel de 11 points tandis qu'elle aggrave le recul de 11,3 points dans la zone de Compiègne.

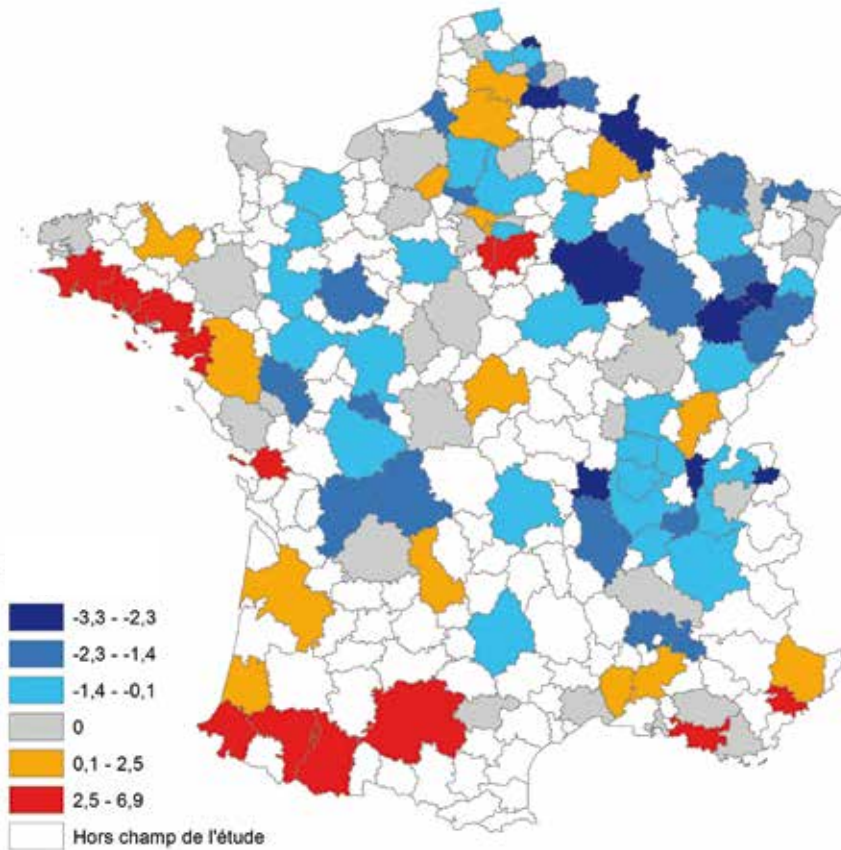
Dans les zones de Toulouse et de Thionville, l'effet géographique résulte vraisemblablement d'un effet d'entraînement du secteur dominant sur le reste de l'industrie locale, de façon positive pour l'aéronautique et négative pour la métallurgie. Ailleurs, l'effet géographique est une combinaison des effets d'entraînement et d'attractivité d'un territoire.

Les zones d'emploi de Toulouse, Bordeaux et Nice cumulent effets structurel et géographique positifs. Ils bénéficient à la fois d'un positionnement structurel favorable et d'une dynamique locale de leur industrie. À l'inverse, les zones de Roissy Sud-Picardie, Roubaix-Tourcoing, Charleville-Mézières, Troyes, Thionville, Épinal et Remiremont cumulent deux effets négatifs.

● DES MÉTROPOLIS NON ÉPARGNÉES PAR LA DÉINDUSTRIALISATION

Il ressort de cette analyse qu'à l'exception de Toulouse et Bordeaux et dans une moindre mesure Nice qui est peu industrielle, les métropoles ne sont pas moins épargnées par la désindustrialisation que les autres territoires durant la crise. Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nantes, Rennes, Strasbourg, Grenoble, Rouen ou Montpellier ne bénéficient pas d'un effet géographique positif qui traduirait un dynamisme industriel particulier. Celui-ci profite en revanche aux zones d'emploi d'une grande ville (Clermont-Ferrand) ou de villes de taille intermédiaire (Cherbourg-Octeville, Annecy) ou plus petites (Cholet, La-Roche-sur-Yon, Chaumont-Langres).

FIGURE 16 : Effet structurel sur le taux d'évolution de l'emploi salarié de 2008 à 2012 dans l'industrie manufacturière (en points de %)



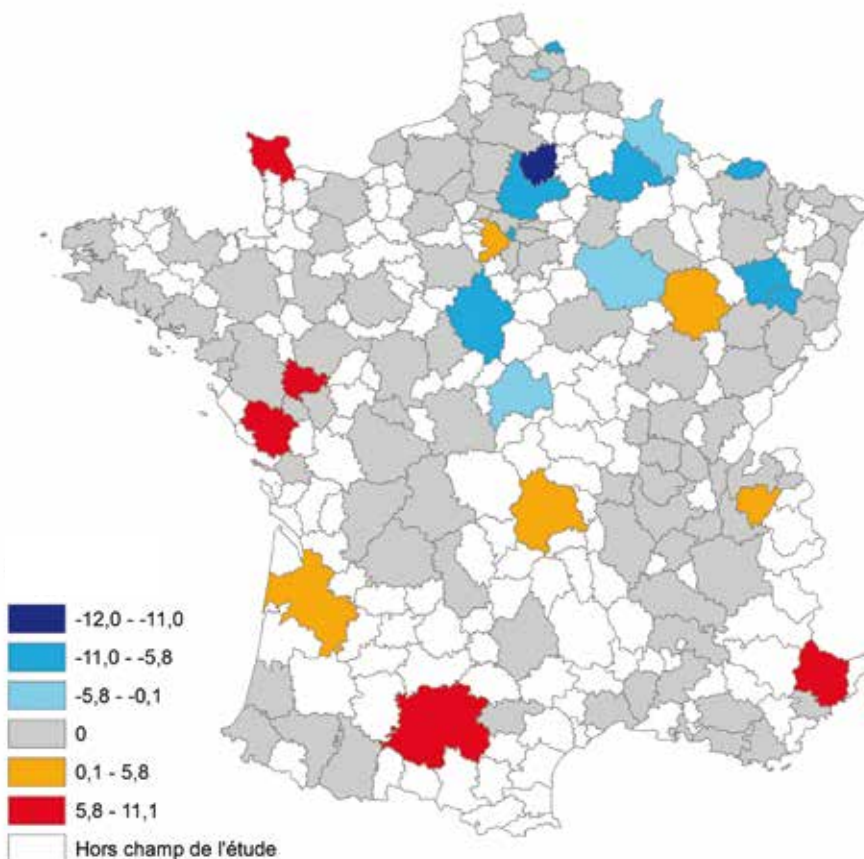
MESURE DES EFFETS STRUCTUREL ET GÉOGRAPHIQUE

La méthode utilisée pour mesurer ces effets n'est pas comptable mais économétrique. De ce fait, le facteur géographique n'est pas ce que le facteur structurel ne saurait expliquer. Les deux effets sont mesurés selon le même principe. Une variable est associée à chacune des branches industrielles, une autre à chacune des zones d'emploi. Les premières reflètent un effet structurel associé à une branche et commun à tous les territoires, les secondes traduisent un effet géographique associé à une zone d'emploi et transversal à toutes les branches industrielles.

La méthode économétrique permet de mesurer l'impact de chacune de ces variables sur le taux d'évolution de l'emploi salarié de chacune des branches manufacturières dans chacune des 120 zones d'emploi retenues (celles ayant au moins 8000 salariés dans l'industrie manufacturière en 2008). Elle repose donc sur 2880 observations (120 zones X 24 branches). Outre l'estimation de ces impacts, la méthode permet de tester de leur pertinence statistique, c'est-à-dire de la probabilité forte ou non que ces impacts ne soient pas nuls. Ces tests portent sur les effets géographiques et structurels dans l'ensemble des zones mais aussi dans chacune d'elles.

On peut ainsi apprécier la pertinence ou non de cette dissociation effet structurel / effet géographique de façon générale ou localement.

FIGURE 17 : Effet géographique sur le taux d'évolution de l'emploi salarié de 2008 à 2012 dans l'industrie manufacturière (en points de %)



LES PRINCIPAUX SECTEURS MANUFACTURIERS : GÉOGRAPHIE DE L'ÉVOLUTION

● **L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE** représente 496 000 emplois en 2012. 11 pôles comptent plus de 6000 emplois : Paris, Rennes, Nantes, Quimper, Lyon, Vannes, Bordeaux, Marseille, Toulouse, Strasbourg et Lorient.

La baisse de l'emploi dans ce secteur est très faible de 2008 à 2012 (-2 %). Des créations d'emplois significatives sont enregistrées dans les zones d'emploi de Paris, Rennes, Les Sables d'Olonne, Saclay, Valence, Haguenau... À l'inverse, les zones d'emploi de Vannes, Caen, Marseille, Orly, Péronne, Vitry, Gien, Mont-de-Marsan ou Limoges sont fortement touchées.

FIGURE 18 : L'emploi dans le secteur industrie alimentaire en 2012 par zone d'emploi de France métropolitaine

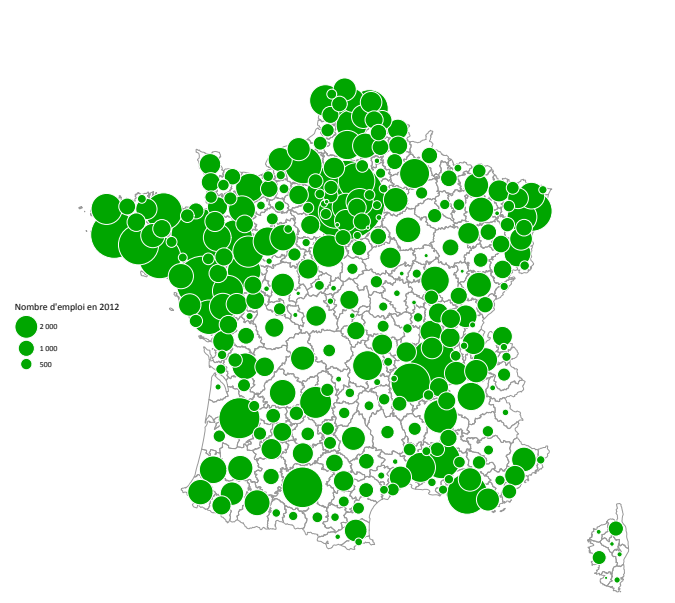
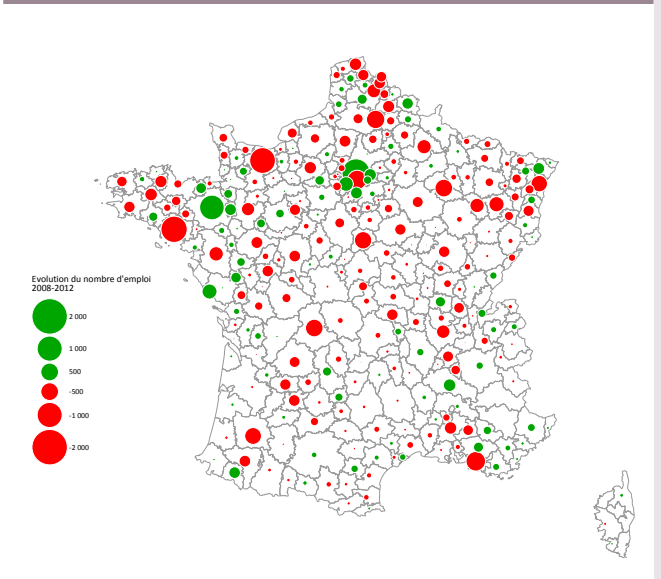


FIGURE 19 : Évolution de l'emploi dans le secteur des industries alimentaires par zone d'emploi de France métropolitaine entre 2008 et 2012



SOURCES : ACROSS - TRAITEMENT ÉCOFNAU

● **MÉTALLURGIE ET PRODUITS MÉTALLIQUES** (sauf fabrication de machines et équipement) compte 400 000 emplois fin 2012. Les 10 premiers pôles (au moins 6 000 emplois chacun) sont les zones d'emploi de Lyon, St Etienne, Paris, Dunkerque, Charleville-Mézières, Nantes, Grenoble, Toulouse, la Vallée de l'Arve et Roissy Sud Picardie. Ils représentent 82 700 emplois soit 20 % du total. En 4 ans, la baisse est de -12,7 % soit -58 000 emplois. Les principaux pôles sont touchés (et particulièrement Vallée de l'Arve et Besançon). Les exceptions sont les zones d'emploi de Figeac, Cherbourg-Octeville, Orange, Cholet, Bressuire et les Herbiers.

FIGURE 20 : L'emploi dans le secteur métallurgie et produits métalliques en 2012 par zone d'emploi de France métropolitaine

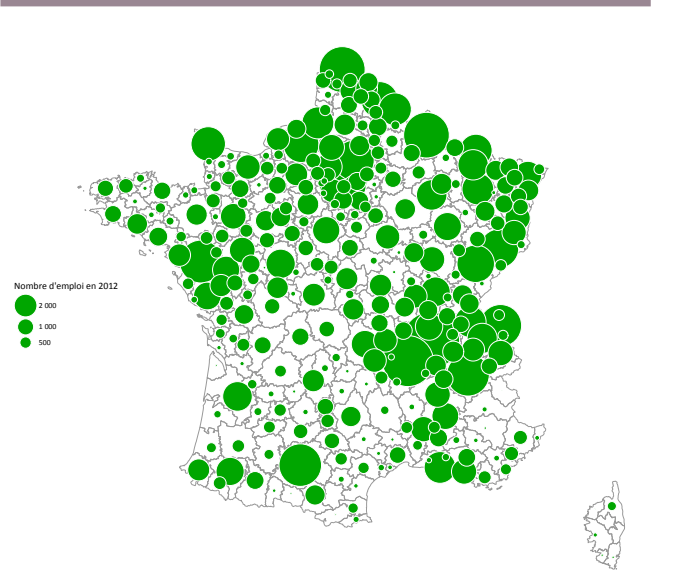
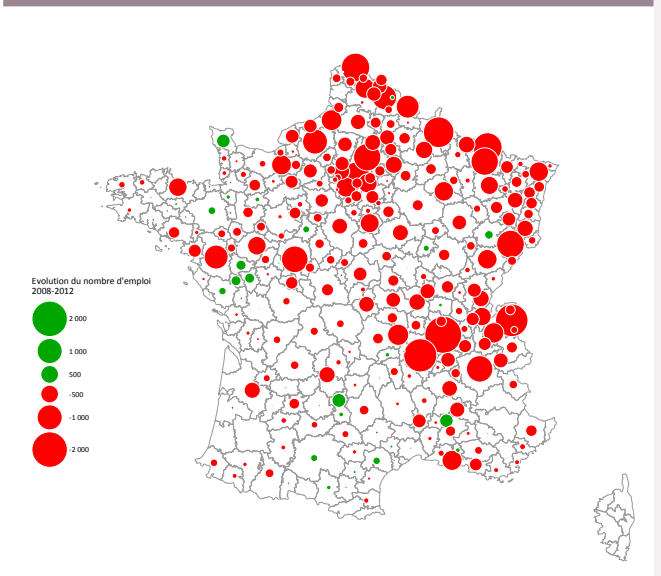


FIGURE 21 : Évolution de l'emploi dans la métallurgie et les produits métalliques par zone d'emploi de France métropolitaine entre 2008 et 2012



● **L'INDUSTRIE AUTOMOBILE** représente 221 000 emplois fin 2012. Les 10 premiers pôles (plus de 6000 emplois) sont Belfort-Montbéliard, Saclay, Poissy, Paris, Mulhouse, Metz, Lyon, Valenciennes, Rennes et Douai. Ils représentent 105 000 emplois soit 48 % du total.

De 2008 à 2012, la baisse est de -13,3 % soit -34 000 emplois. Les pôles de Rennes, Roissy Sud Picardie, Mulhouse, Le Havre, Caen, Valenciennes et Paris sont les plus touchés par la crise.

FIGURE 22 : L'emploi dans le secteur automobile en 2012 par zone d'emploi de France métropolitaine

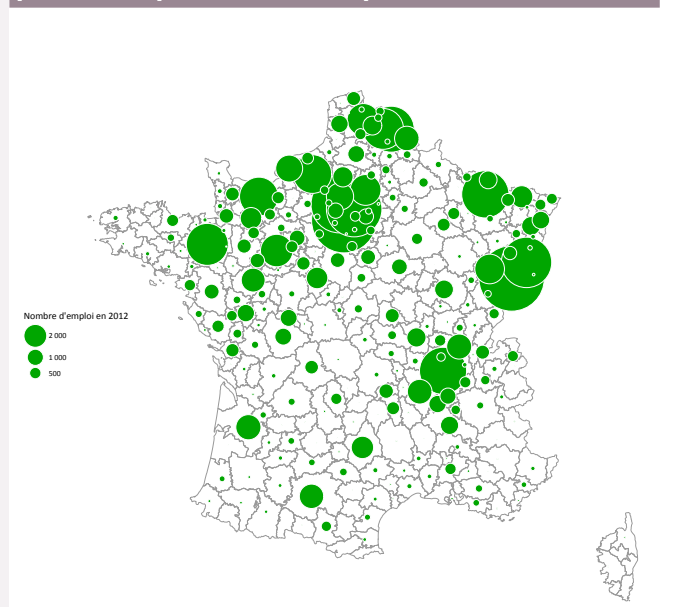
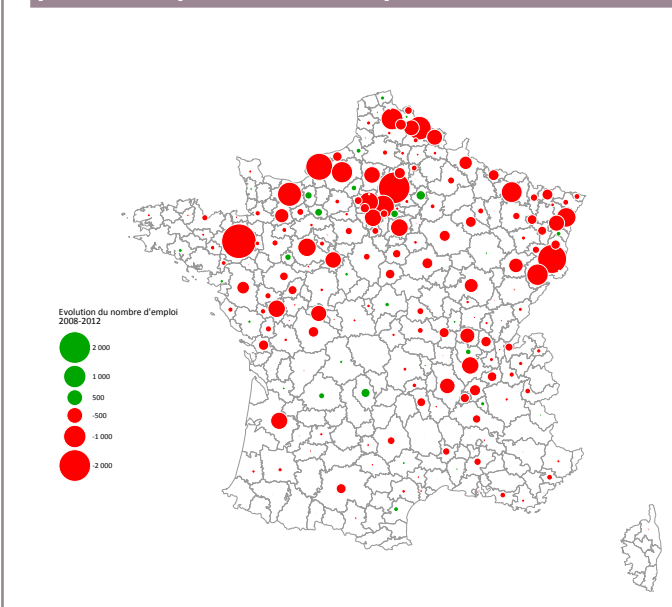


FIGURE 23 : Évolution de l'emploi dans l'industrie automobile par zone d'emploi de France métropolitaine entre 2008 et 2012



● **LA FABRICATION D'AUTRES MATÉRIELS DE TRANSPORT (AÉRONAUTIQUE ET CONSTRUCTION NAVALE)** représente 145 000 emplois fin 2012. 5 pôles dépassent 6000 emplois. Il s'agit des zones d'emploi de Toulouse (30 000 emplois), Paris, Marseille, Saint-Nazaire et Bordeaux. Ils représentent 66 000 emplois soit 45 % du total.

De 2008 à 2012, ce secteur industriel est créateur d'emplois : +10 000 emplois soit +7 %. Cette dynamique s'observe particulièrement à Toulouse, Paris, Marseille, Toulon, Molsheim-Obernai. Des baisses sont enregistrées à Challans, les Herbiers, Valenciennes, Belfort et Sables d'Olonne.

FIGURE 24 : L'emploi dans le secteur fabrication d'autre matériel de transport en 2012 par zone d'emploi de France métropolitaine

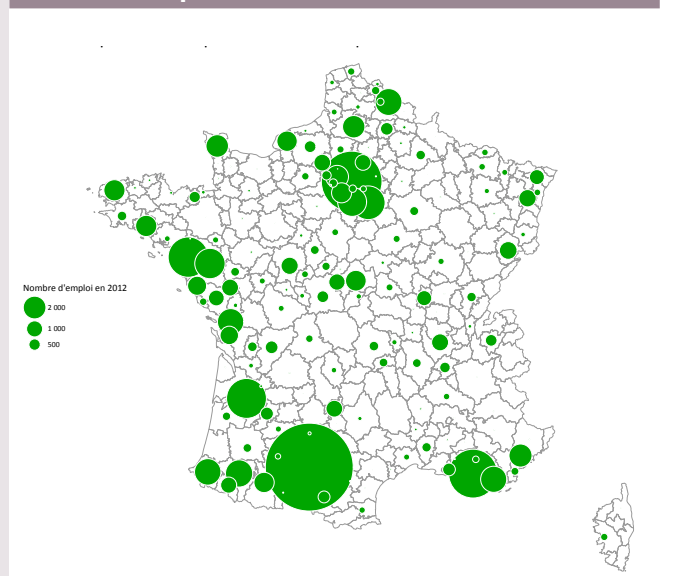
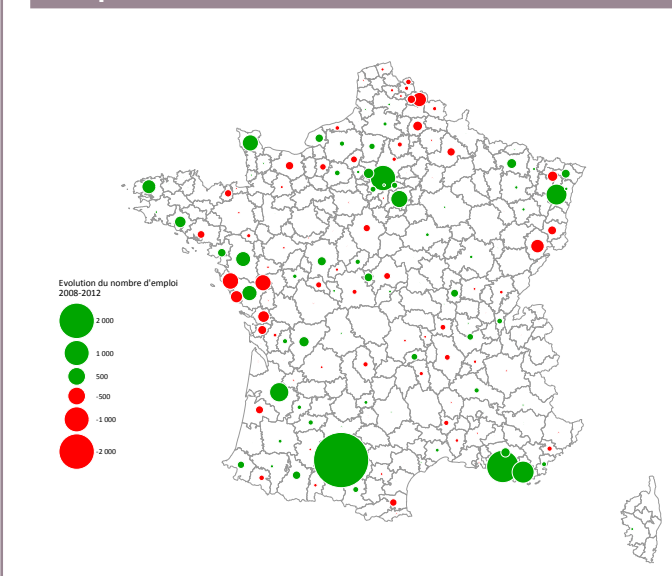


FIGURE 25 : Évolution de l'emploi dans le secteur fabrication d'autres matériels de transport par zone d'emploi de France métropolitaine entre 2008 et 2012



LES PRINCIPAUX SECTEURS MANUFACTURIERS : GÉOGRAPHIE DE L'ÉVOLUTION

● **LE SECTEUR TEXTILE-HABILLEMENT** représente 84 000 emplois fin 2012. Un seul pôle dépasse 6000 emplois, la zone d'emploi de Paris. Viennent ensuite (entre 2000 et 5000 emplois) les zones d'emploi de Lyon, Roubaix-Tourcoing, Saint-Etienne, Troyes et Cambrai.

De 2008 à 2012, la baisse est forte (-22 % soit -24 000 emplois). Les pôles les plus touchés sont Paris, Lyon, Roubaix-Tourcoing, Saint-Etienne, Troyes mais aussi Roanne, Calais ou Foix-Parniers. Des croissances modérées sont enregistrées à Beauvais et Saint-Nazaire.

FIGURE 26 : L'emploi dans le secteur textile - habillement en 2012 par zone d'emploi de France métropolitaine

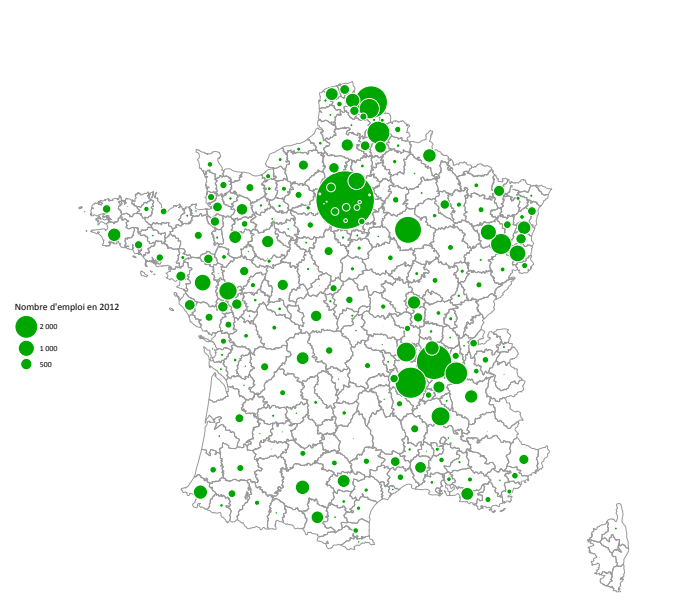
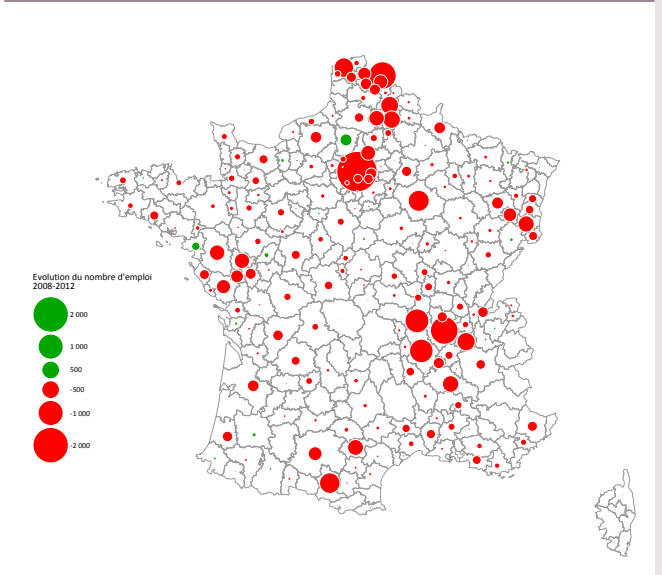


FIGURE 27 : Évolution de l'emploi dans le textile et l'habillement par zone d'emploi de France métropolitaine entre 2008 et 2012



SOURCES : ACROSS - TRAITEMENT ÉCOFINAU

● **LE SECTEUR FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES, ÉLECTRONIQUES ET OPTIQUES (SECTEUR 26)** représente 136 000 emplois fin 2012. 3 pôles dépassent 6000 emplois. Il s'agit des zones d'emploi de Saclay, Grenoble et Paris. Viennent ensuite (entre 4000 et 6000 emplois) les zones d'emploi de Toulouse et Aix-en-Provence.

De 2008 à 2012, le secteur perd 14 000 emplois soit -9,7 %. Une baisse très importante est enregistrée dans la zone d'emploi de Cergy (-42 % et -1900 emplois) mais aussi à Saclay, Evry, Angers et Bourgoin-Jallieu, Toulouse ou Rennes. Des créations d'emplois sont enregistrées à Cholet, Tours, Lille et Vitry. Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont relativement épargnées.

FIGURE 28 : L'emploi dans le secteur électronique en 2012 par zone d'emploi de France métropolitaine

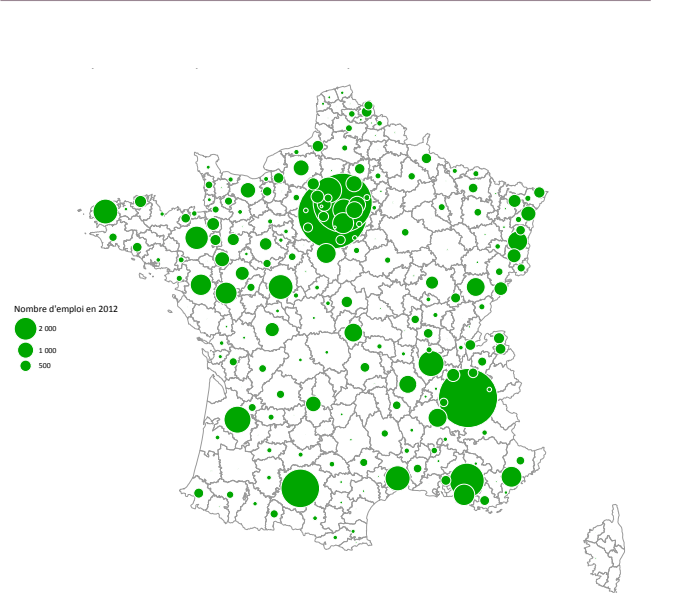
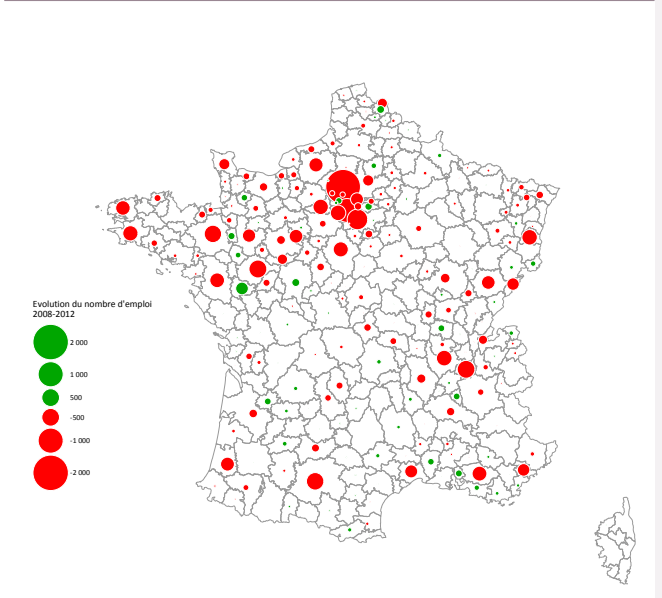


FIGURE 29 : Évolution de l'emploi dans l'électronique par zone d'emploi de France métropolitaine entre 2008 et 2012



AVEC LA CRISE, LA FRANCE INDUSTRIELLE COUPÉE EN DEUX

La plupart des zones d'emploi françaises sont touchées par les baisses d'emploi industriel. Mais l'effet est particulièrement fort dans un grand quadrant Nord Est. L'industrie y est souvent positionnée sur des secteurs « traditionnels » et elle pèse un poids significatif dans le total des emplois de ces territoires.

PEU DE ZONES ÉCHAPPENT À LA BAISSÉ DE L'EMPLOI INDUSTRIEL

Sur la période 2008-2012, l'industrie perd 284 000 emplois salariés privés en France, soit une baisse de 9 % en 4 ans. Sur cette période, le total des emplois salariés privés baisse également, mais à un rythme moins élevé (- 1,2 %.), soit une perte nette de 206 000 emplois. L'industrie passe ainsi de 17,3 % à 15,9 % du total des emplois salariés privés.

29 zones d'emploi seulement ne connaissent pas de baisse de l'emploi industriel de 2008 à 2012. On peut citer Figeac, Oloron Sainte Marie, Sète, Cherbourg, Toulon, Toulouse mais aussi des zones d'emploi d'Outre-Mer (Pointe-à-Pitre, Cayenne, Basse-Terre, Réunion Est), etc.

137 zones d'emploi soit 43 % des zones d'emploi connaissent donc des baisses sévères de l'emploi industriel (plus de -10 % en 4 ans).

D'une manière schématique, les territoires les plus touchés par la baisse de l'emploi industriel figurent plutôt dans les régions du Nord et de l'Est ; les territoires épargnés sont davantage localisés dans l'Ouest et le Sud (figure 30).

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INDUSTRIEL : LES ZONES LES PLUS TOUCHÉES ET LES ZONES « ÉPARGNÉES » (AU MOINS 8 000 SALARIÉS)

Baisses au-delà de -14 %
17 zones d'emploi

Nord-Pas-de-Calais

Lille-Roubaix-Tourcoing
Saint-Omer
Douai
Lens-Hénin

Champagne-Ardennes

Troyes
Reims
Charleville Mézières

Île-de-France

Cergy
Orly
Roissy Sud Picardie

Lorraine

Thionville
Epinal

Normandie

Caen
Evreux

Rhône-Alpes

Vallée de l'Arve
Roanne

Autres

Compiègne (Picardie)
Orléans (Centre)

Baisses au maximum de -5 %
17 zones d'emploi

Pays-de-La-Loire

Saint-Nazaire
Cholet
La Roche sur yon

Aquitaine

Bayonne
Bordeaux
Dax

PACA

Marseille
Nice

Midi-Pyrénées

Toulouse
Tarbes-Lourdes

Bretagne

Lorient
Quimper

Autres

Cherbourg-Octeville (Normandie)
Montélimar (Rhône Alpes)
Clermont Ferrand (Auvergne)
Blois (Centre)
Saclay (Île-de-France)

FIGURE 30 : Évolution de l'emploi dans l'industrie par zone d'emploi de France métropolitaine entre 2008 et 2012

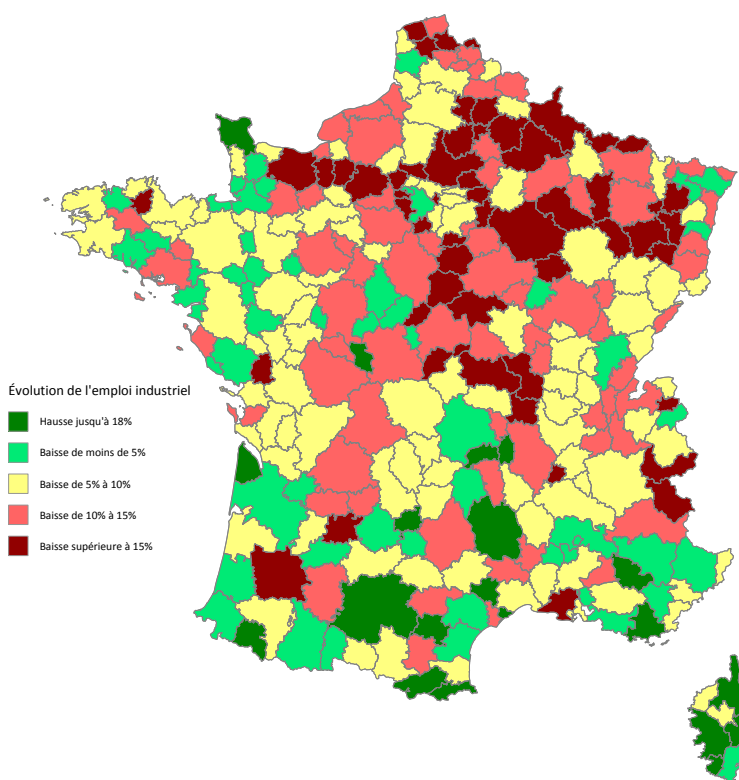


FIGURE 31 : Nombre de zones d'emploi selon l'ampleur de la baisse de l'emploi industriel 2008-2012

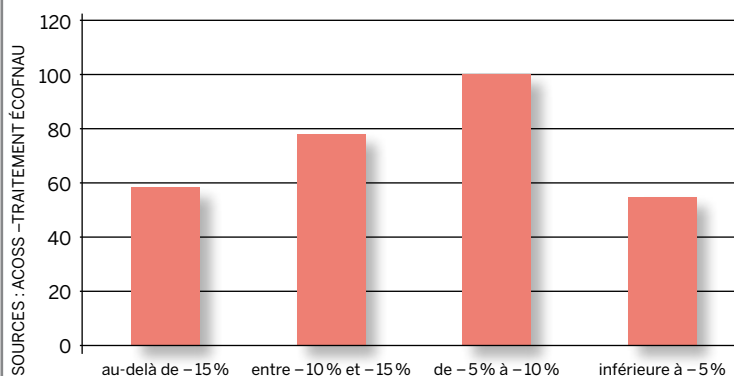


FIGURE 32 : impact sur l'emploi salarié total de l'évolution de l'emploi industriel entre 2008 et 2012

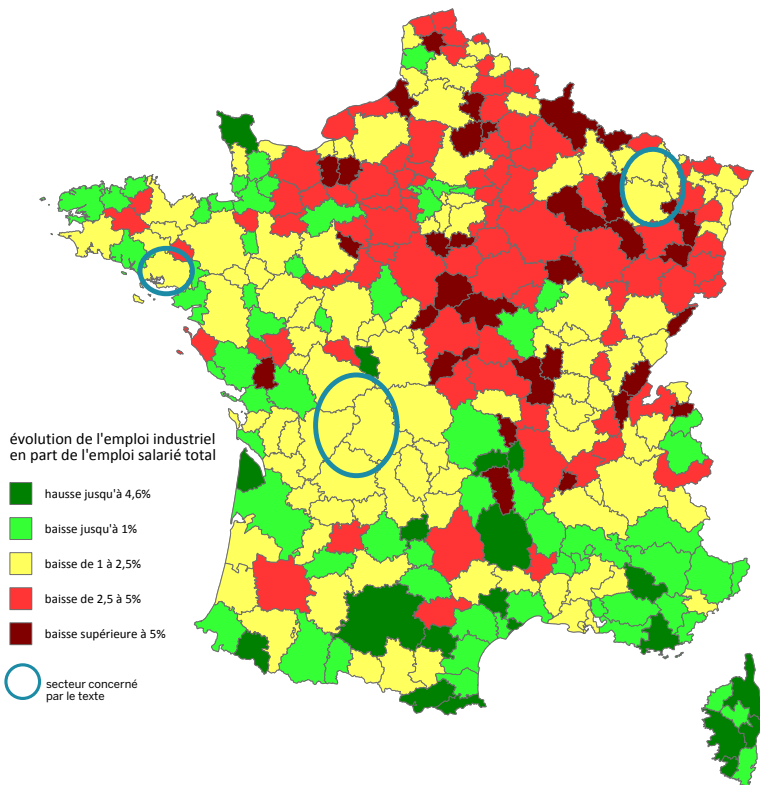


FIGURE 33 : Impacts les plus négatifs sur l'emploi salarié total de baisses d'emploi industriel (en % de l'emploi salarié total, par zone d'emploi ayant au moins 800 emplois)

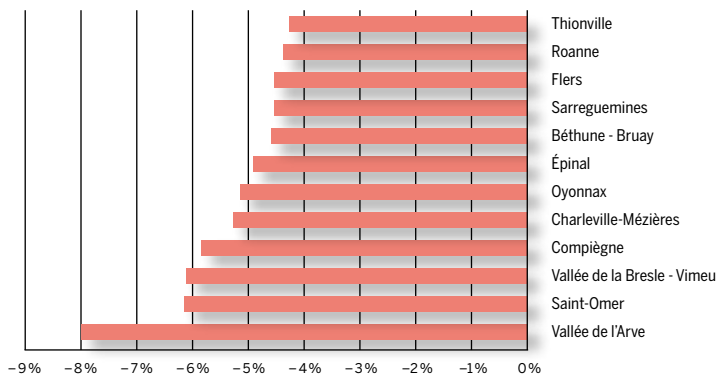
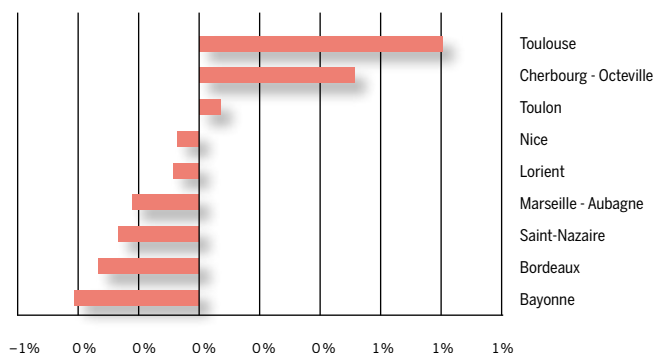


FIGURE 34 : Évolution de l'emploi industriel de 2008 à 2012 (en % de l'emploi salarié total pour les zones d'emploi avec au moins 8000 emplois industriels)



LE QUADRANT NORD-EST TRÈS FORTEMENT TOUCHÉ

● UNE MESURE D'IMPACT SUR L'EMPLOI TOTAL

Dans quelle mesure la désindustrialisation contribue-t-elle à l'évolution de l'emploi salarié ? Pour répondre à cette question, la variation de l'emploi industriel est rapportée au total de l'emploi salarié. En effet, une même baisse aura un impact local très différent suivant le poids de l'industrie dans l'emploi (figure 14). Ainsi, l'industrie subit une baisse de même ampleur (-11 %) à Vannes et à Dunkerque, mais l'impact sur l'emploi à Vannes est 30 % moins important qu'à Dunkerque (-2,2 % de l'emploi total contre -3,2 %).

● UNE FRANCE COUPÉE EN DEUX

Par rapport à la carte précédente (figure 30, en % de l'emploi industriel), on note un impact moindre de la baisse de l'emploi industriel sur les zones d'emploi de Vannes, Poitiers, Limoges, Périgueux, Metz ou Nancy (cerclés en bleu sur la figure 32) en raison du poids limité de l'industrie dans le total des emplois de ces territoires.

On remarque un impact important dans un grand quadrant Nord et Est situé au-dessus de la diagonale qui va de Caen à Saint-Etienne. Les pertes d'emplois industriels, au-delà de l'impact social, sont aussi des pertes de compétences et de savoir-faire qui rendent difficiles le rebond et le redémarrage d'activités industrielles.

L'Ouest et le Sud sont nettement plus épargnés par les pertes d'emplois industriels. On compte dans ces grandes régions seulement 13 zones d'emploi qui enregistrent une baisse supérieure à 2,5 % : Carhaix-Plouguer, Mont-de-Marsan, Castres-Mazamet, Rodez, Ville-neuve-sur-Lot, etc.

● 12 ZONES D'EMPLOI AVEC DES FORTES BAISSSES

Si l'on analyse l'emploi salarié total, les baisses les plus fortes concernent 12 zones d'emploi avec au moins 8000 emplois industriels en 2012 (figure 33).

Pour ces zones d'emploi, l'impact sur l'emploi salarié total dépasse 4%. Le poids de l'industrie est élevé. Il se situe entre 21 % et 53 %. Les baisses de l'emploi industriel vont de -11 % à -22 %.

- Vallée de l'Arve : 70 % des emplois industriels et 36 % du total des emplois dans la fabrication de produits métalliques. Ce secteur perd -20 % en 4 ans.
- Saint-Omer : fortes pertes dans la fabrication d'autres produits minéraux (industrie du verre).
- Vallée de la Bresle : baisses importants dans les produits métalliques et la métallurgie.
- Compiègne : fortes pertes dans l'industrie chimique et la fabrication plastiques/caoutchouc.
- Charleville-Mézières : baisses marquées dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques.
- Oyonnax : baisse dans la fabrication de produits en caoutchouc/matières plastiques, etc.

5 zones d'emploi de taille importante (plus de 20 000 emplois salariés dans l'industrie) sont également fortement touchées (baisse au-delà de -2,5 % du total des emplois) :

- Saint-Etienne,
- Orléans,
- Le Havre,
- Mulhouse,
- Belfort-Montbéliard.

● **9 ZONES D'EMPLOI AVEC UNE ÉVOLUTION FAVORABLE : LE RÔLE IMPORTANT DU SECTEUR DE LA FABRICATION D'AUTRES MATÉRIELS DE TRANSPORT**

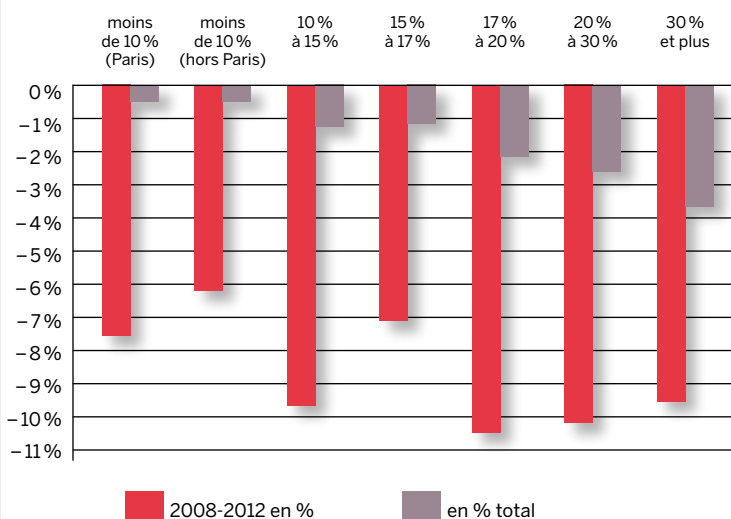
- Toulouse : forte hausse dans l'aéronautique (+4900 emplois soit +19 %) et dans une moindre mesure dans industrie chimique (+285 emplois).
- Cherbourg-Octeville : créations d'emplois dans la construction navale et la métallurgie.
- Toulon : création d'emplois dans les autres matériels de transport (+772), perte dans d'autres industries.
- Nice : créations d'emplois dans la chimie, l'industrie pharmaceutique et diminutions dans les produits métalliques et l'habillement.
- Lorient : construction navale et industries alimentaires, perte dans l'habillement.
- Marseille : fort gain dans les autres matériels de transport, perte dans la chimie et l'agroalimentaire.
- Saint-Nazaire : gains d'emplois dans les autres matériels de transport et le textile, perte dans la fabrication de produits métalliques.
- Bordeaux : perte d'emplois dans l'industrie automobile et les produits métalliques mais gain dans la fabrication des autres matériels de transport et stabilité dans l'agroalimentaire.
- Bayonne : stabilité des deux premiers secteurs industriels : industries alimentaires et autres matériels de transport.

La fabrication des autres matériels de transport a un impact significatif sur l'emploi salarié dans 6 zones sur 9, les exceptions étant Nice, Lorient et Toulon. L'industrie alimentaire participe à l'évolution favorable de l'emploi dans 3 zones (Bordeaux, Bayonne, Lorient).

EN MOYENNE, UN IMPACT PLUS FORT SUR LES PETITS BASSINS INDUSTRIELS

L'emploi industriel a diminué aussi bien dans les territoires où l'industrie est fortement présente que dans ceux où elle l'est beaucoup moins, même si l'impact fut évidemment plus prononcé dans les premiers (figure 35). Il est ainsi supérieur à 3% dans les territoires les plus industriels alors qu'il ne dépasse pas 1% dans ceux qui le sont le moins. La plus grande diversification de leur tissu économique permet aux plus grandes zones d'emploi de connaître un impact de l'industrie sur le total des emplois limité.

FIGURE 35 : Évolution de l'emploi industriel 2008-2012 selon la part de l'emploi industriel dans le territoire



Fonderie à Pont-à-Mousson, en Lorraine.

L'ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE DANS LES 10 TERRITOIRES ÉTUDIÉS

SOURCE : ACOSS-
TRAITEMENT ÉCO FNAU

	NOMBRE D'EMPLOIS INDUSTRIELS FIN 2012	ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INDUSTRIEL 2008-2012	ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INDUSTRIEL EN % DE L'EMPLOI TOTAL	ÉVOLUTION DE L'EMPLOI GLOBAL 2008-2012
LYON	100 029	- 8,3 %	- 1,4 %	+1,6 %
NANTES	47 095	- 8,2 %	- 1,3 %	+3,3 %
LILLE- ROUBAIX TOURCOING	39 500	- 14,5 %	- 1,7 %	- 0,7 %
MARSEILLE	36 406	- 2,3 %	- 0,2, %	+0,3 %
CLERMONT- FERRAND	29 024	- 4,3 %	- 0,9 %	- 0,5 %
BELFORT- MONTBÉLIARD	33 700	- 9,4 %	- 3,5 %	- 6,1 %
MULHOUSE	27 895	- 10,8 %	- 2,7 %	- 4,9 %
NANCY	16 776	- 12 %	- 1,6 %	- 3,3 %
LORIENT	14 703	- 0,4 %	- 0,1 %	+ 1,0 %
SAINT NAZAIRE	17 163	- 1,1 %	- 0,3 %	- 0,9 %



Industrie nautique à Lorient.

UNE « COMPENSATION » TRÈS INÉGALE PAR LES AUTRES SECTEURS ÉCONOMIQUES

De 2008 à 2012, il n'y a pas au niveau national de compensation « arithmétique » des emplois industriels perdus par des créations d'emplois dans le tertiaire. Celle-ci ne se produit que dans une partie des territoires. Les secteurs tertiaires en croissance sont en effet géographiquement polarisés.

POUR 10 EMPLOIS INDUSTRIELS PERDUS, 4 EMPLOIS SUPPRIMÉS DANS LES AUTRES SECTEURS

En 4 ans (2007-2011), la production de l'industrie manufacturière a baissé de 6 % et l'emploi industriel (en équivalents temps plein, données des comptes nationaux) a baissé de 10,8 %. Cette chute de l'activité manufacturière a réduit la demande de services, d'énergie ou de construction émanant de l'industrie. Ce recul a entraîné une baisse de l'emploi non industriel qui atteint -0,7% en 2011 par rapport à son niveau de 2007. 134 000 emplois équivalent temps plein sont supprimés dans les secteurs non industriels en raison des effets d'entraînement de l'industrie. Cet effet indirect aggrave significativement la perte des 336 000 emplois industriels.

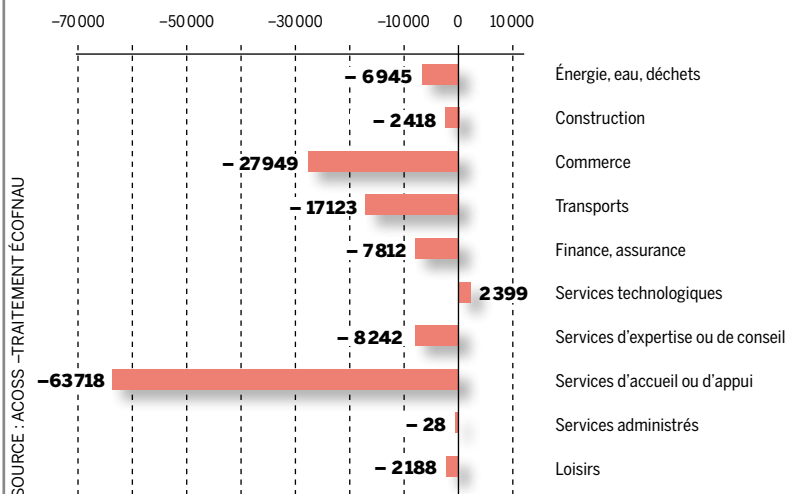
Ces emplois perdus sont presque pour moitié dans les services d'accueil ou d'appui, constitués notamment des agences de placement ou d'intérim, des centres d'appel, des services de nettoyage, des services immobiliers (source : comptes nationaux, calculs EcoFNAU). Les secteurs des transports et du commerce sont également touchés de manière significative.

En revanche, les services technologiques qui regroupent la recherche, les activités spécialisées scientifiques et techniques, les technologies de l'information et de la communication, ne sont pas affectés. L'industrie a préservé les dépenses en ces domaines, notamment celles de recherche. Ainsi leur poids dans la production augmente nettement dans l'industrie pharmaceutique et dans celle fabriquant des produits informatiques, électroniques et optiques, qui sont parmi les plus consommatrices de recherche.

LES EMPLOIS NON INDUSTRIELS SE MAINTIENNENT

Malgré l'effet d'entraînement négatif de l'industrie sur les autres secteurs, ceux-ci ont créé globalement 76 300 emplois entre 2008 et 2012 (soit +0,5 %). Il n'y a donc pas de compensation, même arithmétique, des emplois industriels perdus. De plus, au-delà de la notion de compensation arithmétique, les emplois créés dans le tertiaire ne demandent pas nécessairement ni les mêmes qualifications, ni les mêmes savoir-faire que dans l'industrie. Ils

FIGURE 36 : Impact sur les autres secteurs de la réduction des emplois dans l'industrie manufacturière de 2007 à 2011



MÉTHODOLOGIE

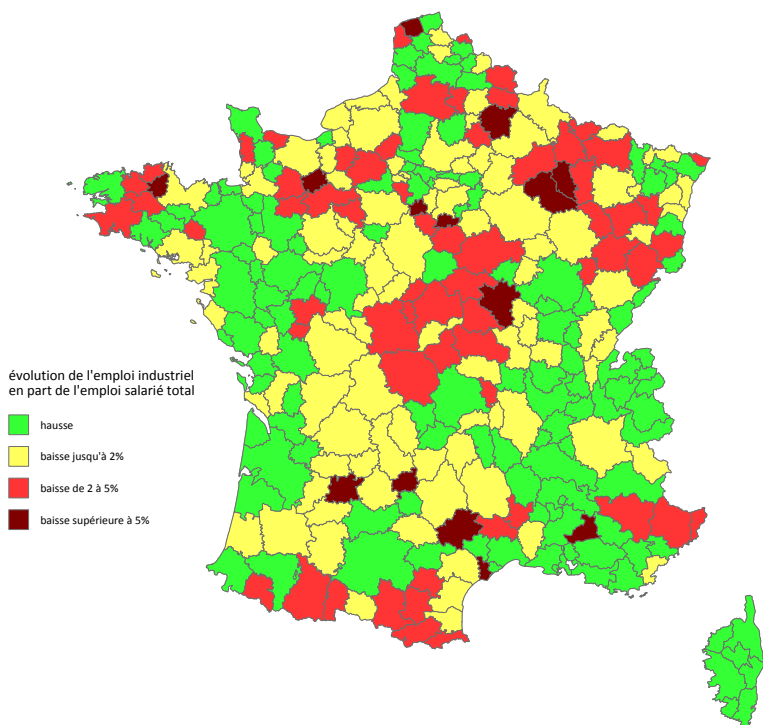
IMPACT DE LA BAISSÉ DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE SUR LES AUTRES SECTEURS (SERVICES, EAU ÉNERGIE ET DÉCHETS, CONSTRUCTION)

La trajectoire économique de référence retenue pour mesurer cet impact est le niveau de production et de valeur ajoutée atteint par l'industrie manufacturière en 2007. On suppose donc implicitement un secteur industriel qui n'est pas en expansion mais stabilisé à ce niveau les années suivantes. C'est donc une hypothèse assez peu favorable pour un calcul a minima de l'impact.

L'écart négatif de production ainsi mesuré sur la période 2008-2011 a pour conséquences de moindres intrants de services nécessaires à cette production. Ils sont calculés à partir des consommations intermédiaires de chacune des branches manufacturières en tenant compte à la fois de la baisse de la production mais aussi du degré d'utilisation de ces intrants de services, à la baisse ou à la hausse par rapport au scénario de référence (par exemple, le taux d'utilisation des services de recherche de l'industrie

pharmaceutique augmente : ils ne sont pas réduits à hauteur de la production). Cette moindre consommation de services entraîne une baisse équivalente de leur production, avec l'hypothèse qu'ils n'étaient pas importés. Face à ce recul de leur production, les branches produisant les services ajustent l'emploi et/ou leur productivité. Ces comportements sont déduits des écarts de productivité et d'emploi mesurés entre les évolutions observées de 2008 à 2011 et le scénario de référence. On peut alors déduire l'impact de la chute de la production industrielle sur l'emploi dans les services mais aussi dans la construction et dans le secteur de l'énergie, de l'eau et des déchets. Ce calcul n'intègre pas les effets indirects entre secteurs tertiaires, ni les effets d'enchaînement macro-économique sur la masse salariale et la demande des ménages en biens et services.

FIGURE 37 : Impact sur l'emploi salarié total de l'évolution de l'emploi non-industriel entre 2008 et 2012



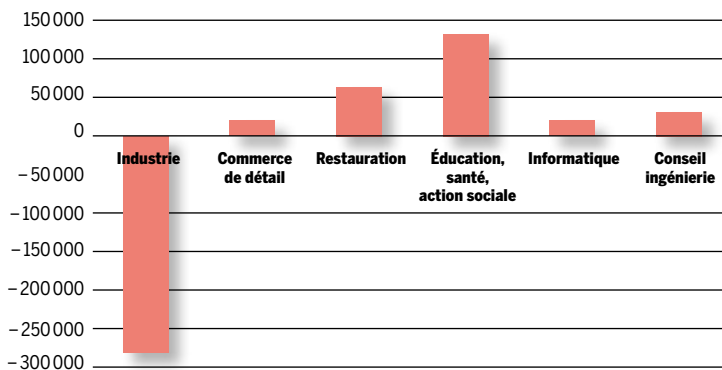
n'ont pas non plus le même effet d'entraînement sur le reste de l'économie. Enfin, la relative stabilité des emplois non industriels cache aussi des disparités géographiques importantes. Ainsi, les emplois non industriels augmentent dans 141 zones d'emploi, mais diminuent dans 182 zones (figure 37).

Dans les zones d'emploi, la croissance des emplois non industriels compense rarement les pertes importantes d'emplois industriels. Parmi les 118 zones d'emploi qui enregistrent une baisse de l'emploi industriel supérieur à 2,5 %, seulement 14 connaissent une hausse ou une baisse limitée de l'emploi total (inférieure à 2 %). De même parmi les 83 zones d'emploi qui connaissent une évolution favorable de l'ensemble des emplois (hausse ou baisse limitée) seulement 6 ont enregistré une forte baisse de l'emploi industriel (Orly, Chambéry, Genevois français...).

Le plus souvent, les évolutions favorables de l'emploi industriel (100 zones d'emploi avec baisse maximale de 1 % de l'emploi total) coexistent avec des évolutions favorables ou moyennes de l'emploi total. On dénombre seulement 20 exceptions.

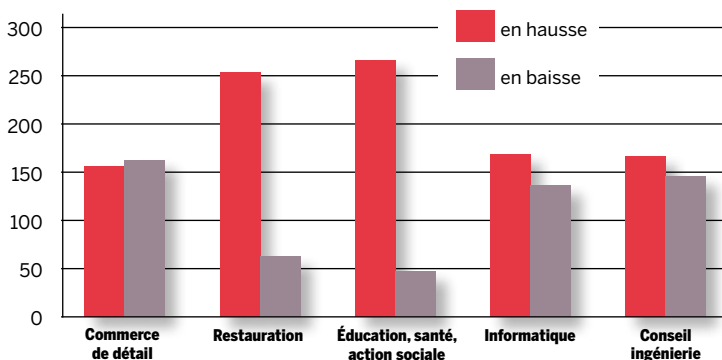
DES CRÉATIONS D'EMPLOI TRÈS POLARISÉES DANS L'INFORMATIQUE, LE TERTIAIRE QUALIFIÉ OU LE COMMERCE DE DÉTAIL

FIGURE 38 : Évolution de l'emploi salarié 2008-2012 dans l'industrie et dans cinq secteurs d'activités



Exemple de lecture dans le commerce de détail, l'emploi salarié augmente dans 158 zones d'emploi et diminue dans 165 zones, dans la restauration, il augmente dans 260 zones et diminue dans 63.

FIGURE 39 : Nombre de zones d'emploi selon l'évolution de l'emploi 2008-2012



SOURCES : ACOSS - TRAITEMENT ÉCOFNAU

Au niveau national, de 2008 à 2012, la perte des emplois industriels (-284 000) est quasiment compensée par les créations d'emplois dans 5 secteurs d'activités tertiaires (+265 000) : commerce, restauration, éducation santé social, informatique et conseil ingénierie. Toutefois, comme le montre la figure 39, le commerce de détail, l'informatique et le conseil ingénierie ne sont pas créateurs d'emploi dans toutes les zones d'emploi mais dans seulement environ la moitié d'entre elles. À l'inverse, pour la restauration et le secteur de l'éducation, de la santé et du social, les créations d'emplois ont lieu dans la grande majorité des zones d'emploi.

FIGURE 40 : Évolution de l'emploi dans le secteur programmation informatique par zone d'emploi de France métropolitaine entre 2008 et 2012

En matière de **programmation informatique**, 70 % des créations d'emplois 2008-2012 sont concentrées dans 7 zones d'emploi « métropolitaines » : Paris, Nantes, Lyon, Toulouse, Cannes-Antibes, Rennes, Lille Grenoble et Bordeaux.

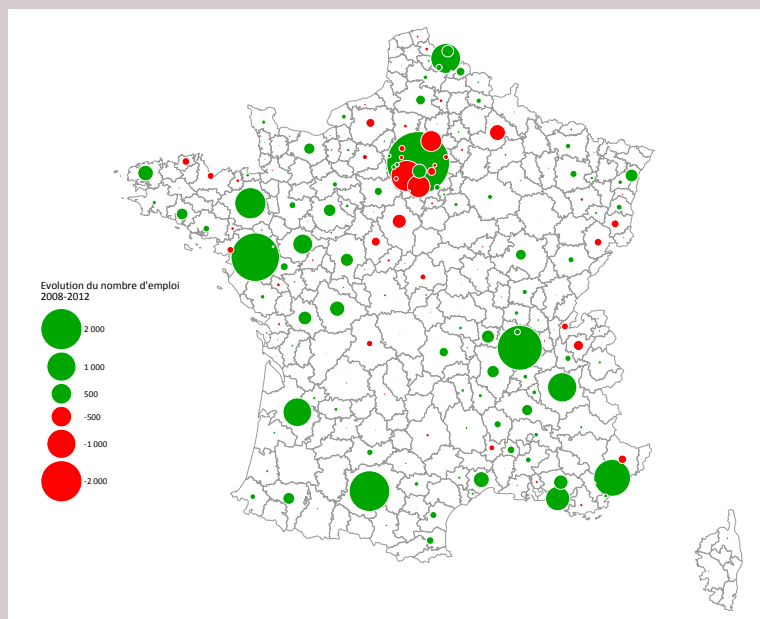


FIGURE 41 : Évolution de l'emploi dans les secteurs conseil et ingénierie (69 à 73) par zone d'emploi de France métropolitaine entre 2008 et 2012

Pour le **secteur conseil et ingénierie**, 50 % des créations d'emplois 2008-2012 sont localisées dans 8 zones d'emploi : Toulouse, Lyon, Nantes, Paris, Saclay, Grenoble, Bordeaux et Aix-en-Provence.

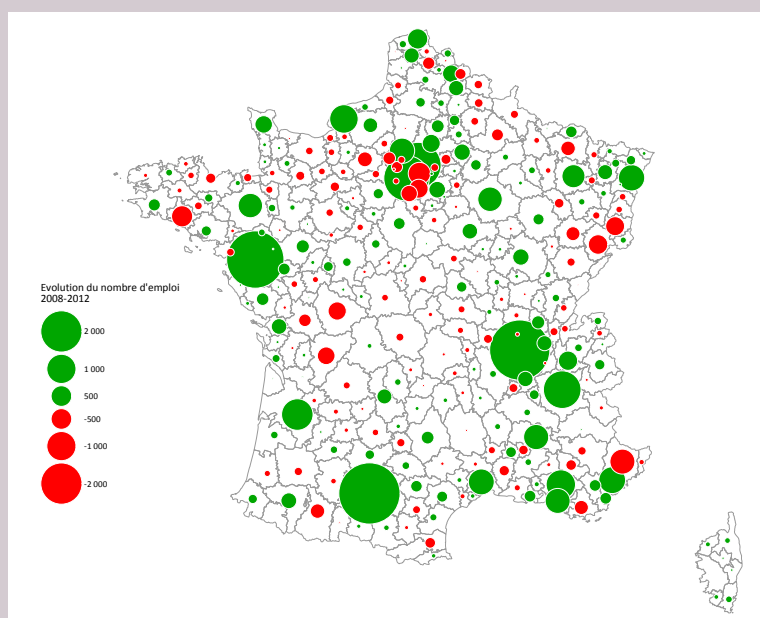


FIGURE 42 : Évolution de l'emploi dans le commerce de détail par zone d'emploi de France métropolitaine entre 2008 et 2012

En ce qui concerne le **commerce de détail**, 54 % des créations d'emplois 2008-2012 sont enregistrées dans 5 zones d'emplois : Paris (35 % du total), Lyon, Nantes, Toulouse et Bordeaux. Il y a des diminutions dans la moitié des zones d'emploi (164/322) et particulièrement à Roubaix-Tourcoing (VPC), Nancy, Orly, Metz, Mulhouse, Redon, Le Mans et Calais.

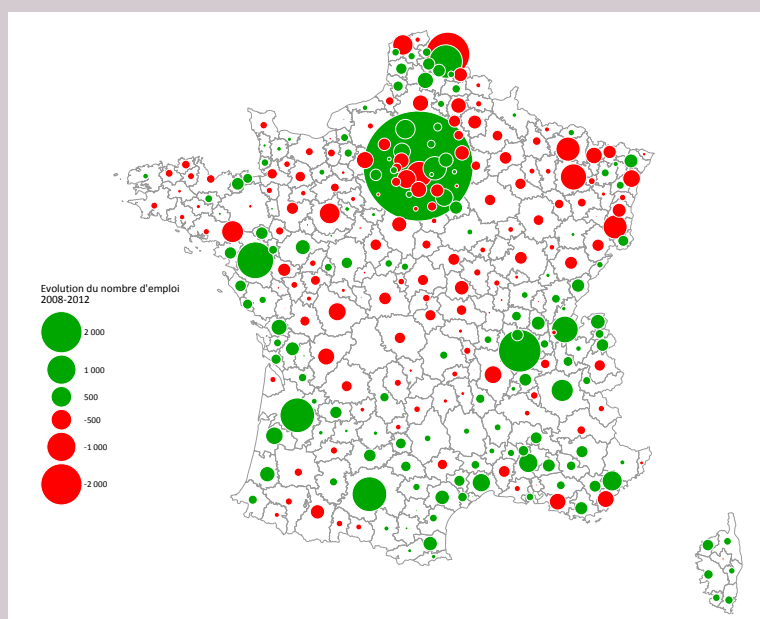


FIGURE 43 : Évolution de l'emploi salarié 2008-2012 dans quelques secteurs d'activités

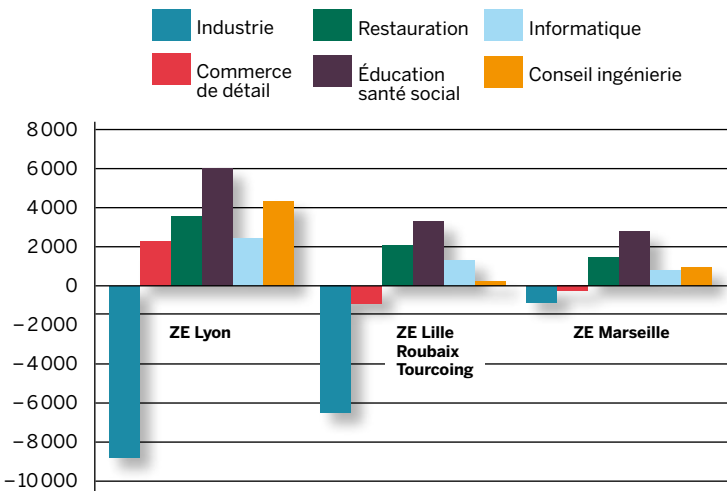


FIGURE 44 : Évolution de l'emploi salarié 2008-2012 dans quelques secteurs d'activités

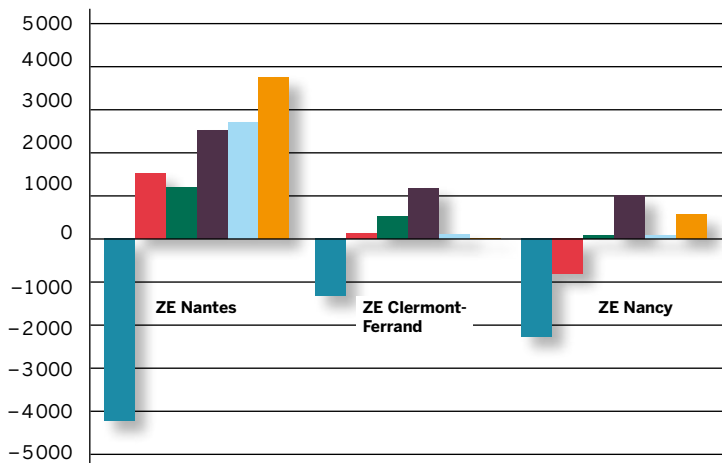
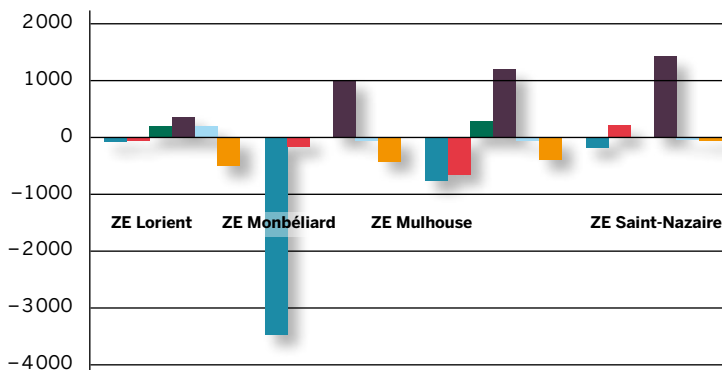


FIGURE 45 : Évolution de l'emploi salarié 2008-2012 dans quelques secteurs d'activités



DANS DIX ZONES D'EMPLOI, LES SECTEURS TERTIAIRES PORTEURS COMPENSENT LES PERTES D'EMPLOIS INDUSTRIELS

Parmi les 10 zones étudiées, 6 compensent les pertes d'emplois industriels par des créations d'emplois dans les 5 secteurs tertiaires retenus. Les zones de Nantes et de Lyon se distinguent par des fortes créations d'emplois dans les 5 secteurs.

Dans la zone d'emploi de Lyon, les pertes d'emplois sont conséquentes dans l'industrie (-9000), mais elles sont largement compensées (+18 000) par les 5 secteurs retenus, notamment par le secteur de l'éducation, de la santé, du social et celui du conseil ingénierie. Dans la zone d'emploi de Lille-Roubaix-Tourcoing, les pertes d'emploi industrielles ne sont pas tout à fait compensées par les 5 secteurs tertiaires : il y a une baisse dans le commerce et peu de créations en conseil et ingénierie. Dans la zone d'emploi de Marseille, l'emploi industriel baisse peu. Il y a une large compensation par 4 des 5 secteurs.

Dans la zone d'emploi de Nantes, les pertes d'emplois industriels (-4000) sont largement compensées par des créations d'emplois dans les 5 secteurs retenus (+12 000), notamment dans l'informatique, le conseil et l'ingénierie. Dans celle de Clermont-Ferrand, les emplois perdus dans l'industrie sont compensés en particulier par l'éducation, la santé et l'action sociale. Dans la zone d'emploi de Nancy, les emplois perdus dans l'industrie ne sont pas compensés par les 5 secteurs tertiaires notamment en raison de la perte d'emplois dans le commerce de détail et les faibles créations d'emploi en informatique.

Dans la zone d'emploi de Lorient, les pertes d'emplois industriels sont très faibles. Mais il y a peu de créations d'emplois dans les 5 secteurs retenus, voire une baisse dans le secteur du conseil et de l'ingénierie. Dans celle de Belfort-Montbéliard, la forte baisse de l'emploi industriel n'est pas du tout compensée par les 5 secteurs tertiaires. En effet, seul le secteur de l'éducation, de la santé et du social connaît des créations d'emplois. Dans la zone d'emploi de Mulhouse, le phénomène est identique même si des créations d'emplois sont enregistrées aussi dans la restauration. Enfin dans la zone d'emploi de Saint-Nazaire, les pertes d'emplois sont faibles dans l'industrie. Elles sont largement compensées par le secteur de l'éducation de la santé et de l'action sociale.

● LA DIVERGENCE DES TERRITOIRES SE CONFIRME

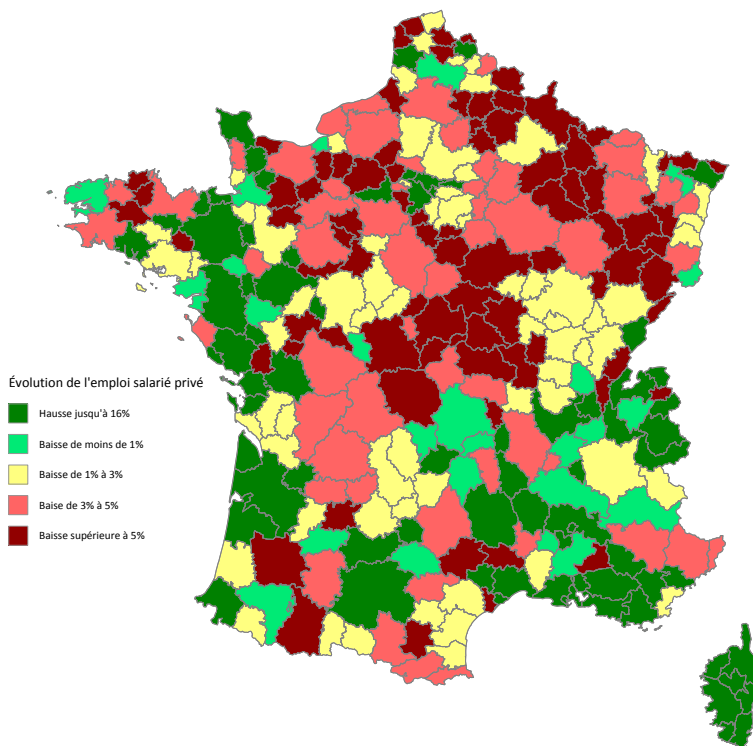
Comme l'avait montré le dossier FNAU n°23 (avril 2011), la crise est un révélateur des divergences territoriales. L'évolution de l'emploi salarié total durant la crise (cf. figure 46), qui résulte des évolutions de l'emploi dans l'industrie et dans les autres secteurs, confirme ce premier constat.

SOURCES : ACROSS - TRAITEMENT ÉCOFNAU

Plusieurs facteurs expliquent cette divergence. Tout d'abord, les pertes d'emploi industriel touchent plus fortement le grand quadrant Nord-Est. En outre, les possibilités de compensations, de par la nature des activités tertiaires, sont très polarisées géographiquement. Les activités tertiaires qualifiées, tout particulièrement les services informatiques, ont tendance à se concentrer dans les métropoles. Quant au commerce de détail et à la restauration, ils épousent la croissance démographique, elle-même atone dans le quadrant Nord Est.

La correspondance de la carte de l'emploi (figure 46) et de la carte des emplois industriels (figure 30) est particulièrement nette pour le grand quadrant Nord-Est. Toutefois, certains territoires se démarquent avec des évolutions globales défavorables qui ne proviennent pas de l'industrie. Le commerce de détail, la construction ou la logistique peuvent être à l'origine de ce décalage. C'est le cas à Poitiers (commerce, construction, tertiaire qualifié), Angoulême (commerce, construction), Tarbes-Lourdes (construction, hôtellerie) ou Nice (construction, hôtellerie, intérim)

FIGURE 46 : Évolution 2008-2012 de l'ensemble de l'emploi salarié privé dans les zones d'emploi de France métropolitaine



BIBLIOGRAPHIE

- La désindustrialisation en France*, Lilas Demmou. Document de travail de la DG Trésor, juin 2010
- Susciter une nouvelle ambition industrielle pour la France*. Les cahiers du LASAIRE, mars 2011
- Réindustrialiser notre pays : quelle méthode ?* Les cahiers du LASAIRE, novembre 2012
- Comment sauver l'industrie ? Alternatives économiques* & Hors série n°93, 3^e trimestre 2012
- Pacte pour la compétitivité de l'industrie française*, Louis Gallois, novembre 2012
- L'industrie Française décroche-t-elle ?* Pierre-Noël Giraud et Thierry Weil. La documentation française, février 2013
- Ensemble réindustrialiser la France pour la croissance et l'emploi*. CNI rapport annuel 2011
- Les espaces de la dynamique industrielle – État des lieux et problématiques*, Gilles le Blanc, DATAR 2010
- Les espaces de la dynamique industrielle – Processus et scénarios*, Gilles le Blanc, DATAR 2012
- L'emploi local face à la crise de 2008 à 2009 : un révélateur des divergences territoriales*. Dossier FNAU n°23 avril 2011

CONCLUSION

Un rôle clef des territoires dans la nouvelle (r)évolution industrielle

La désindustrialisation qui est à l'œuvre en France depuis plusieurs années et qui s'est accentuée durant la crise avec la perte de nombreux emplois a attiré l'attention sur la capacité d'innovation et la compétitivité de l'industrie française, ainsi que sur son pouvoir d'entraînement des autres secteurs. Cependant, les enjeux de la désindustrialisation ne sont pas seulement macroéconomiques. Ils sont aussi territoriaux tant ses répercussions s'avèrent fortes au niveau local. Bien qu'elle affecte la plupart des quelque 300 zones d'emploi françaises, la désindustrialisation participe à la divergence économique des territoires. Elle touche plus particulièrement le grand quadrant Nord Est qui ne bénéficie pas, ou peu, des créations d'emplois que suscite la croissance démographique et susceptibles d'atténuer le choc industriel. En fait, les créations d'emplois tertiaires ne compensent les pertes d'emplois industriels que dans un nombre limité de territoires. Même quand elles y parviennent du point de vue arithmétique, elles ne s'adressent pas nécessairement aux mêmes qualifications, aux mêmes savoir-faire. Les chômeurs de l'industrie ne deviennent pas automatiquement les embauchés du secteur tertiaire. Par ailleurs, les effets d'entraînement de ces emplois sur le reste de l'économie sont souvent plus limités par rapport aux emplois industriels. Enfin, les activités tertiaires à haut niveau de qualification, dont la croissance de l'emploi se

révèle la plus soutenue, tendent à se développer en priorité dans les métropole. Ces facteurs contribuent à la divergence des territoires.

Toutefois, l'industrie française est décentralisée, présente de manière significative dans une centaine de zones d'emploi. En outre, les trois-quarts des métropoles ne sont pas épargnées par la crise dans ce secteur et elles ne bénéficient pas d'un dynamisme industriel particulier. Le « redressement productif » devra donc non pas s'appuyer sur un nombre réduit de territoires mais bien sur ces nombreux pôles constitutifs du « tissu industriel français ». Le redéveloppement industriel devrait aussi contribuer à atténuer les divergences entre les métropoles et les autres territoires, ainsi qu'à préserver la cohésion du pays du point de vue de sa géographie économique.

Les territoires, en partenariat avec les régions, participent à ce processus. Ils ont déjà mis en oeuvre et intensifieront un certain nombre de mesures parmi lesquelles faciliter les rapprochements entre la recherche et l'industrie, soutenir la structuration de réseaux d'entreprises, veiller à une meilleure adéquation entre les formations et les besoins économiques, créer un environnement favorable en termes de disponibilités foncières, d'infrastructures de transport et d'équipements et services numériques pour le développement et la création d'entreprises.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Brigitte Bariol, déléguée générale de la FNAU.

CONCEPTION ET RÉDACTION : John Baude (ADUAN) et Gilles Poupard (AudeLor), accompagnés de Florence Gall-Sorrentino (FNAU) et Philippine Lavoillotte (FNAU).

AVEC LES CONTRIBUTIONS DE : Clarisse Garin-Hameline (UrbaLyon), Hélène Maury (AURAN),

Arnaud le Montagner (AudeLor), Emmanuel Paul (AUD Clermont-Ferrand), Fabien Le Ruyet (ADDRN), Patrick Tanguy (AgaM), Didier Taverne (AURM), Corinne Valiton-L'hours (ADUL), Samuel Widmer (ADU Montbéliard).

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES DE LA COUVERTURE : ADU Montbéliard – Claude Nardin ; AudeLor – Arnaud le Montagner ; AudeLor.

GRAPHISME : Héroïse Tissot • **IMPRESSION** : Imprimerie LFT, avril 2014 • **ISSN** : 1 295 5760

Document téléchargeable sur www.fnau.org

